VOLUME VIII. WINNIPEG, MARDI, 7 DECEMBRE 1920 NUMERO 26.

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - $2.00
Union Postale - - - - $2.50

LA LIBERTÉ

In[redacted]et publié par la
We[redacted]a Pub. Co. Ltd.
[redacted] Dermot
Téléphon[redacted]16—A 1817

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Comment On Procede

Nous avons parlé, il y a quinze jours, d'un petit livre envoyé par le Département de l'Instruction publique aux bibliothèques scolaires. C'est de la nourriture intellectuelle, paraît-il, pour les bambins de huit à dix ans. Cela est classé au nombre des classiques!! Jamais les classiques ont dû se trouver moins flattés d'être mis en pareille compagnie.

Il y a autre chose pour les plus avancés. L'an dernier, le Département a mis au programme d'Ecole Normale *"Ivanhoe"*, de Walter Scott. *"Reynard, the Fox"*, c'est de la calomnie en image pour les petits; *"Ivanhoe"*, c'est de la calomnie sous une certaine tenue littéraire pour les plus grands. Une main savante, qui voudrait se cacher, fait le dosage du poison intellectuel et l'accommode à l'âge de ceux qu'il faut graduellement empoisonner.

"Ivanhoe" est un roman soi-disant historique qui met en relief les moeurs et les rivalités des Normands et des Saxons de l'Angleterre vers la fin du douzième siècle. Il y a cependant serpent sous roche, et, de l'ensemble de ces pages se dégage une impression très défavorable des moines et des ermites. Insulte gratuite à tout le personnel catholique de l'Ecole Normale, insulte d'autant moins courageuse qu'elle est faite à de jeunes personnes sans défense.

Est-ce pour accomplir oeuvre pareille que l'on rend obligatoire à tous l'Ecole Normale du gouvernement?

Voici quelques informations précises pour ceux qui voudraient contrôler nos assertions:

"Les monastères et les ermitages sont des repaires abondamment pourvus de toutes sortes de liqueurs délicieuses et de mets succulents."—(pp. 16, 192)

Au lieu de reculer six siècles en arrière pour calomnier sans danger, on pourait aller jeter un coup d'oeil sur la table des Trappistes, pour voir la vérité. Ils ne sont qu'à une demi-heure de Winnipeg.

"Les moines et les ermites vivent en contradiction flagrante avec leurs règles (p. 14); *ce sont des personnages vains et orgueilleux* (pp. 16, 46); *pleins de morgue* (pp. 16, 17); *hypocrites* (pp. 155, 159, 160, 210, 354, 434, 453); *ambitieux* (pp. 228, 229); *adonnés au vin et à la bonne chair* (pp. 160, 161, 162, 163, 187, 254, 449, etc.): *mondains, sensuels et libertins* (pp. 162, 163, 167, 191, 244, 329, 333, 359, etc.); *paresseux* (p. 286); *sans énergie* (p. 326); *querelleurs"* (p. 338).

C'est ainsi qu'on écrit un roman historique!

Il y a autre chose:

"Ces moines traitent la confession à la légère (pp. 190, 194, 225); *abaissent les saints, leurs patrons, à leur niveau* (p. 168); *sont traîtres à leur souverain"* (p. 460).

Evidemment il fallait finir par là.

Quand on a lu cela, sans connaître l'histoire véritable, on tire la conclusion que les prêtres, les religieux et les moines sont des misérables. C'est ce que font bon nombre de protestants induits en erreur par des soi-disant romans historiques et autres pièces de même valeur, et c'est ce qu'on voudrait amener nos catholiques à penser.

C'est comme cela que l'on procède.

De quel esprit certaines gens sont-ils donc animés?

Notre Département peut sûrement trouver matière tout aussi littéraire sans être à ce point insultante pour nos enfants qui fréquentent l'Ecole Normale.

Quand on est le plus fort on doit à sa dignité de ne pas insulter plus faible que soi; ajouter le mensonge à l'insulte est un procédé que nous n'osons qualifier.

Et cela montre quel abime creuse l'école publique et neutre, quand elle n'est pas sectaire, entre les catholiques de ce pays ainsi traités, et le reste de la population, et combien sages et vraiment patriotes furent les Pères de la Confédération qui ont voulu par l'école séparée garantir la paix et la bonne entente, non pas à Québec seulement, mais d'un océan à l'autre.

PROPAGANDE

Notre Comité ne se désiste pas de poursuivre son oeuvre avec une tenace persévérance; cette oeuvre vaut que l'on y attache cette constance. Nous avons en mains cette semaine six nouveaux tracts à cinq sous, — littérature abordable à toutes les bourses, dont la lecture est attrayante et qui se présentent bien sans commentaire. Voici les sujets qui y sont traités:

"Sainte Jeanne d'Arc", par le R. P. Chossegros, S. J.

"Appel aux ouvriers", par un ouvrier, Georges Hogue.

"Notre-Dame de Liesse", par le R. P. Lecompte, S.J.

"Sainte Marguerite-Marie", par une Religieuse.

"Les conditions religieuses de la société canadienne", par le Cardinal Bégin.

"La Y.M.C.A.", par le R. P. Lecompte, S.J.

Ces brochures sont la continuation de l'Oeuvre des Tracts de Montréal; nous avons, moins un numéro déjà épuisé, toute la collection des dix-neuf sujets étudiés jusqu'à ce jour. C'est une collection utile pour plusieurs parce qu'elle offre une série de travaux faits avec tout le sérieux et la compétence nécessaires.

Nous avons aussi les brochures de propagande du Devoir, de Montréal, et les quatre brochures sur l'Impérialisme anglais de M. Henri Bourassa.

Un mot pour nous faire connaître votre commande et un bon de poste, prix de votre commande, et vous recevrez tout de notre

Comité de Propagande
LaVérendrye de l'A.C.J.C.,
39, Ave. Provencher,
Saint-Boniface, Man.

Evangile

IIIe DIMANCHE DE L'AVENT

(S. Jean, 19-28)

En ce temps-là, les Juifs envoyèrent de Jérusalem des prêtres et des lévites vers Jean pour lui demander: Qui êtes-vous? Il déclara la vérité, et ne la nia point; il déclara qu'il n'était point le Christ. Qui donc?? demandèrent-ils. Etes-vous Elie? Et il leur dit: Je ne le suis point. Etes-vous prophète? Et il leur répondit: Non. Qui êtes-vous donc, lui dirent-ils, afin que nous puissions rendre réponse à ceux qui nous ont envoyés? Que dites-vous de vous-même? Je suis, répondit-il, la voix de celui qui crie dans le désert: Préparez les voies du Seigneur, comme a dit le Prophète Isaïe. Or ceux qu'on lui avait envoyés étaient des pharisiens, et ils lui firent encora cette question: Pourquoi donc baptisez-vous, si vous n'êtes ni le Christ, ni Elie, ni prophète? Jean leur répondit: Pour moi, je baptise dans l'eau; mais il y en a un au milieu de vous que vous ne connaissez pas: c'est lui qui doit venir après moi; il est au-dessous de moi, et je ne suis digne de dénouer la courroie de sa chaussure. Ceci se passa en Béthanie, au delà du Jourdain, où Jean baptisait.

Feu l'abbé Beliveau

Un nouveau deuil vient d'atteindre l'archidiocèse de Saint-Boniface. M. l'abbé Arthur Béliveau, curé de Starbuck, est décédé vendredi matin, le 3 décembre, à l'hôpital de Saint-Boniface. Il avait, samedi, le 27 novembre, subi une opération grave. Il survint des complications et l'on perdit tôt tout espoir de guérison. Vendredi matin, M. l'abbé Béliveau rendait son âme à Dieu. Il avait été assisté jusqu'à ses derniers moments par Sa Grandeur Monseigneur Béliveau, dont il était le neveu.

M. l'abbé Béliveau naquit à Saint-Boniface le 2 mars 1890. Il était fils de M. Edmond Béliveau. Il fréquenta l'école de



l'Immaculée Conception, puis le collège de Saint-Boniface, où il obtint le titre de B.A. en 1911. Il fit sa théologie à Montréal et à Saint-Hyacinthe. Sa Grandeur Monseigneur l'ordonna le 10 septembre 1916 en la cathédrale de Saint-Boniface. Après un bref stage comme vicaire à Saint-Jean-Baptiste, il fut, à l'automne de 1917, nommé curé de Starbuck.

La dépouille mortelle fut transportée à la cathédrale vendredi soir. Monseigneur l'Archevêque fit la levée du corps et le clergé récita l'office des morts. On la conduisit ensuite dans la sacristie privée de Monseigneur l'Archevêque, d'où on la reconduisit hier dans la cathédrale.

Une grande foule est venue rendre un dernier hommage au jeune prêtre si tôt appelé par Dieu et dire une prière à son cercueil.

Les funérailles ont eu lieu ce matin, à dix heures à la cathédrale de Saint-Boniface. Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque officiait. Prêtre assistant, M. l'abbé Jubinville, curé de la cathédrale; diacre et sous-diacre d'honneur, MM. les abbés Lambert et Poitras; diacre et sous-diacre, MM les abbés Rosario Brodeur et Roy, vicaire à Letellier. Maître de cérémonies: l'abbé S. Caron.

Au choeur assistaient Mgr Cherrier, curé de l'Immaculée Conception, et Mgr Blair, de l'archidiocèse de Winnipeg; le R. P. Antoine, de la Trappe, Dom Antoine Chalumeau, de Notre-Dame de Lourdes, les RR. PP. Filion, s.J., provincial des Jésuites et d'Orsonnent, s.J., MM. les abbés Rocan, St-Amant, Allaire, Bastien, Laurin, Sabourin, L. Messier, Bellavance, Le Guicstrennec, Deslandes, Cloutier, Paillé, Primeau, Lee; les RR. PP. Comeau, o.M.I., Bourque, s.J., recteur du collège Magnan, o.M.I., Péalapra, o.M.I., Lecoq, o.M.I., Ménard, curé de Ste-Anne-des-Chênes, Sauvé, s.J., McIndlish; MM. les abbés Kennedy et McNeil, le R. P. Plourde, o.M.I., MM. les abbés Prince, Paré et Loriau, etc.

Les porteurs furent: le R. P. Beaupré, o.M.I., les abbés Bertrand, Senez, Laurin, Bouvet et Gagnon.

L'inhumation a eu lieu dans le terrain de la famille Béliveau.

M. l'abbé Béliveau laisse pour le pleurer sa mère et deux soeurs. La *Liberté* les prie d'accepter l'hommage de sa profonde sympathie.

A. C. J. C.

Union Régionale

Les six cercles que compte l'Association de la Jeunesse au Manitoba se réuniront, vendredi prochain, au Collège de St-Boniface.

Contentons-nous de donner le programme pour souligner la portée sérieuse de ce Congrès. Nous aurons là des délégués de tous les cercles, inquiets de notre avenir, bien déterminés à en assurer le développement favorable.

PROGRAMME

8 h. 30.—Messe de communion célébrée par Sa Grandeur Mgr Béliveau. Exhortation.

SEANCE DU MATIN

10 h.—Bienvenue par le président de LaVérendrye, M. Joseph LeBlanc. Ouverture du Congrès par le Président de l'Union Régionale, Louis-Philippe Gagnon.

10 h. 15—Suggestions sur la pratique de la piété dans les cercles, par le R. P. Hacault, S. J., aumônier-directeur de l'Union Régionale. Discussion générale. On clôt cette première réunion en chantant l'*Oremus prop ontifice nostro.*

SEANCE DE L'APRES-MIDI

1 h. 30.—Possibilités de l'étude dans les cercles, par Marius Benoit. Discussion générale.

3 h. 30.—Projet de constitution pour notre Union Régionale, présenté par Camille Fournier. Discussion générale, amendements. Vote. Election des membres du Comité Régional, par les délégués présents.

SEANCE DU SOIR

8 h.—Qualités fondamentales d'une action française efficace au Manitoba. Quelques conclusions pratiques. Discussion générale: Louis-Philippe Gagnon. Allocution de Sa Grandeur Mgr Béliveau. O Canada.

SIR JOHN EATON DIT QU'ILS N'ONT POINT VENDU

"Il n'y a pas dans le monde assez d'argent pour acheter le nom de mon père"

Toronto, 6. — A un banquet offert ce soir aux directeurs de la T. Eaton Co., par les gérants, Sir John-C. Eaton, répondant à la santé du président, félicita les gérants de leur splendide travail au cours de l'année. Sir John nota qu'on lui avait signalé plusieurs fois la rumeur que la compagnie aurait changé de mains. La réponse de Sir John est catégorique: "Il n'y a pas dans le monde assez d'argent pour acheter le nom de mon père." Cette déclaration a été accueillie par des acclamations et des applaudissements frénétiques. Sir John déclara que l'on pouvait espérer une bonne année en 1921. Après de courts discours entremêlés de chants, les gérants se rendirent à l'hôtel King Edward. On y dévoila un portrait de T. Eaton peint par Grier. On le présenta à Sir John-C. Eaton.

CONCERTS HELIE

La tournée de concerts du ténor Hélie a été un véritable succès, qui fait honneur à notre artiste canadien. Le programme très classique qu'il a donné a reçu partout l'attention la plus suivie, et les *"encore"* répétés ont éloquemment prouvé que la masse du peuple sait comprendre et apprécier le beau. En maints endroits l'on se serait cru dans un grand centre de culture musicale. C'est que le peuple canadien a le goût des choses de l'art. Aussi notre artiste chanteur, qui avait à coeur de populariser les oeuvres des grands maîtres, a-t-il reçu de ses compatriotes la plus chaleureuse approbation.

Inculquer le goût et la connaissance du beau, former des voix selon les vraies règles de l'art est une autre oeuvre à laquelle notre artiste se dépense avec énergie.

Une belle voix est le plus beau don que la nature puisse faire", a dit Schumann. Ceux qui possèdent ce don ne devraient rien épargner pour le bien développer: il sera pour eux et pour ceux qui les entourent la source de réelles et nobles jouissances.

M. Hélie a eu l'heureuse idée de former des classes: encourager les débutants, favoriser ceux dont les ressources pécuniaires ne permettent pas les frais d'un cours privé. Parents, si vous avez des enfants qui montrent d'heureuses dispositions, vous feriez bien de leur faire joindre ces classes dont ils ne sauraient que bénéficier grandement pour l'avenir.

Les réunions de chaque semaine, où les amis de l'art viendront puiser des leçons utiles en même temps qu'agréables, contribueront au développement et au perfectionnement des voix que la race canadienne-français possède en plus grand nombre que toute autre race, mais que jusqu'ici, elle a eu peu l'occasion de cultiver.

Forestiers Catholiques

La septième partie de cartes de la première série a eu lieu jeudi dernier. Mme P. St-Pierre a gagné le prix des dames (un magnifique service de cuillères à thé). M. C. Lussier a gagné le prié des messieurs (également un service de cuillères à thé). M. A. Chouinard a gagné le prix de râfle.

Merci à Mmes Turgeon, Phaneuf, Ritchot, Durier, Marcil et Mlles A. Viau et G. Bélanger, qui ont généreusement fourni les gâteaux pour la soirée.

Jeudi prochain, le prix de la râfle sera une grosse dinde. Tous sont invités à venir jouer une partie de cartes chez les Forestiers Catholiques, No 27, rue Dumoulin, Saint-Boniface.

DE LA CHALEUR TOUT L'HIVER EN CALIFORNIE

Allez cet hiver là où les enfants jouent, où les vieillards prolongent leur vie, où vous trouvez des milles de promenades ensoleillées à travers des jardins d'orangers et où les bungalows sont couverts de roses.

Accordez-vous ainsi qu'à votre famille une délicieuse vacance dans ce climat d'été de la Californie.

Donnez à votre voyage un double intérêt en voyageant par voie de Vancouver et Victoria. Les Montagnes Rocheuses sont magnifiques en hiver et sur un parcours de 500 milles offrent un magnifique panorama. Ajoutez à cela un voyage en bateau de Vancouver à Victoria et Seattle, un des plus jolis du continent.

Le Pacifique Canadien Transcontinental a deux trains rapides chaque jour et ces trains vous offrent tout le confort le plus moderne ainsi que toute la sûreté et rapidité possibles.

Demandez aujourd'hui tous les renseignements désirés ainsi que nos pamphlets illustrés.

Bazar à Saint-Laurent

Le 12 décembre prochain il y aura un grand bazar à Saint-Laurent, afin de venir en aide à l'église. Tous sont cordialement invités.

Belle offre de prix gratuits par La Liberté et Gazeta Katolicka

Grand concours de circulation ouvert à tous. — Le plus grand événement du journalisme français dans l'Ouest. — Il ne coûtera rien d'essayer

Premier prix: Un Chevrolet Sedan "490" ou Baby Grant Touriste

ON DONNERA AUSSI GRATUITEMENT UN CHEVROLET "490" (CHAR TOURISTE), EVALUE A $1,222. — TOUT PARTICIPANT EST ASSURE D'UN PRIX OU D'UNE COMMISSION EN ARGENT

"Un journal français et catholique dans chaque famille française de l'Ouest."

Rude tâche, n'est-ce pas? Y pouvons-nous parvenir? Certes, nous le pouvons, car vous voyez que nous prenons les moyens pour y arriver. Nous savons que la tâche nous dépasserait, mais nous savons que nous aurons l'appui d'un grand nombre de messieurs, de dames, de demoiselles et de jeunes gens dans tout ce territoire et c'est pourquoi nous avons le droit d'escompter d'importants résultats.

La campagne de circulation qu'inaugure aujourd'hui la compagnie qui publie la **Liberté** et la **Gazeta Katolicka**, n'est pas une entreprise quelconque, faite à la légère, mais le résultat de plusieurs semaines d'études. Nous comprenons que pour obtenir le meilleur concours possible de l'extérieur, nous devons offrir des prix de valeur à ceux qui nous aideront. Nous croyons, sous ce rapport, n'avoir rien exagéré. Nous avons décidé de distribuer $6,000 de prix et d'argent comptant entre ceux qui nous aideront à ajouter un autre 5,000 abonnés à notre liste.

La semaine prochaine nous publierons une liste complète de tous les prix accordés aux candidats. C'en est pas tout. Même si vous n'obtenez pas un des prix, vous aurez une commission de 15% sur tout l'argent des abonnements que vous aurez obtenus pour ces journaux durant ces huit semaines. Il n'y aura pas de perdants. Tous les candidats verront leurs efforts récompensés.

Retenez bien ceci. Ce concours n'est ni une loterie ni un jeu de hasard. Ces prix ne sont donnés qu'au mérite. N'importe qui peut faire ce qu'il veut s'il a une intelligence ordinaire, de l'énergie et de la persévérance. Cela suffira pour mériter le premier prix dans ce concours. Pour terminer avec succès il faut entrer en lice de bonne heure. Remplissez aujourd'hui la formule de nomination et envoyez-la au gérant du concours, aux soins de la **Liberté**, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. Si vous demeurez à la ville, apportez-la ou usez de notre téléphone A1816—A1817.

Notre devise—"Chacun gagne"

Ce qui est à noter dans ce concours, c'est qu'il n'y aura pas de perdants, car une commission en argent de 15% sera payée à tous les concurrents en lice qui n'obtiendront pas de prix. Cela en soi est une excellente proposition.

Il ne s'agit pas de vous "donner quelque chose pour rien". Ce n'est pas une entreprise charitable de la part de la **Liberté**. C'est une proposition d'affaires purement et simplement. Nous voulons conjointement annoncer ces journaux et la splendide valeur du Chevrolet "490" Sedan et du Chevrolet Touriste "490"; nous voulons obtenir des abonnements et des réabonnements à la **Liberté** et à la **Gazeta Katolicka**; enfin, et ce n'est pas la moindre de nos préoccupations nous voulons que la **Liberté** soit bienvenue dans chaque famille française de l'Ouest.

Nous voulons 5,000 nouveaux abonnés

Cela paiera-t-il? C'est la question que se poseront naturellement tous ceux qui liront cette annonce. Oui cela paiera. Non pas en piastres et en sous, peut-être, car cette entreprise comporte de lourdes dépenses, mais les journaux obtiennent des dividendes qui se traduisent autrement qu'en piastres et en sous.

Au cours de cette campagne nous ajouterons des milliers de nouveaux abonnés à notre liste; cela veut dire que notre journal du coup vaudra plus comme medium d'annonces; il en résultera plus de bénéfices pour eux et partant plus de satisfaction: cela sans compter le surcroît de prestige et d'influence obtenu par le journal.

Une courte campagne

Cette campagne ne sera pas longue, ne durera pas des mois, mais seulement quelques semaines. Songez qu'en huit semaines, vous pourrez obtenir des prix qui ordinairement demanderont des mois, même des années, d'économies et de sacrifices avant de les obtenir. C'est l'offre que la **Liberté** vous fait moyennant que vous lui donniez un peu de vos loisirs et vous intéressiez à l'aider à accroître sa liste d'abonnés.

Renseignements et assistance

Afin de donner à tous ceux qui participeront à ce concours toute l'assistance possible, nos éditeurs se sont assurés les services de M. H. Keane, de San Francisco, un expert en ce genre de propagande et qui consacrera tout son temps et toute son attention à aider ceux qui voudront participer à ce concours.

Venez le voir, apprendre de lui personnellement comment gagner un de ces remarquables prix. Si vous ne pouvez pas venir, découpez le blanc de nomination apparaissant au bas de cette page et envoyez-le au "Département de campagne de circulation de la **Liberté** ou de la **Gazeta Katolicka**", 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. M. Keane verra à ce que vous soyiez parfaitement renseigné sur cette campagne.

Le concours commence aujourd'hui

Ce concours d'abonnements pour la **Liberté** et la **Gazeta Katolicka** commence officiellement aujourd'hui, mardi, le 7 décembre. Nous recevrons les nominations au cours de la semaine prochaine et après; des livrets de reçus, de même que tous les renseignements nécessaires concernant la campagne, seront mis à la poste à l'adresse des intéressés ou leur seront délivrés. Nous voulons des candidats dans tous les districts de l'Ouest canadien. Vingt prix sont offerts en outre d'une commission de 15% en argent à tous ceux qui demeurant en lice ne gagneront pas de prix. Personne ne demeurera sans récompense.

Nous assurons pleine justice à tous ceux qui participeront à ce concours. Il n'y aura point de favoritisme. Ce que la West Canada Publishing Co. veut, ce sont des abonnements bona fide, payés en avance, pour la **Liberté** et la **Gazeta Katolicka**; le meilleur moyen de les obtenir c'est de solliciter personnellement, d'écrire, d'obtenir l'appui de vos amis et de vos voisins. Ce n'est pas une entreprise quelconque, mais une véritable proposition commerciale et il n'est aucune raison pour qu'une personne de confiance ne devienne pas candidat.

Entrer en lice de bonne heure veut dire beaucoup

Cette campagne sera courte. Elle ne durera que huit semaines. Les candidats qui se rendront compte de la grande opportunité qui s'offre ici et qui entreront en lice dès le début, auront un grand avantage sur ceux qui hésiteront et se tiendront à l'écart. A entrer en lice dès le commencement il y a tout à gagner et rien à perdre. Faites d'abord ce qui doit être fait. Ecrivez votre nom et votre adresse sur la formule de nomination ci-dessous et envoyez-nous la immédiatement si vous ne pouvez venir au bureau de la **Liberté** et de la **Gazeta Katolicka** et procurez-vous de première source tous les renseignements dont vous avez besoin.

Une fois en lice, ne quittez pas. Vous pouvez triompher. Quelqu'un gagnera ce Chevrolet Sedan.

Chacun gagne

Cette compagnie ne demande pas aux gens de recueillir des abonnements et de courir le risque d'obtenir une récompense. Nous nous engageons à payer à tous les candidats qui participeront à ce concours une commission en argent de 15% sur tous les abonnements qu'ils obtiendront pourvu qu'ils nous envoient un abonnement ou plus chaque semaine après qu'ils auront commencé à travailler et que ces dits candidats ne gagnent pas un des prix offerts. Les candidats qui participeront à ce concours ne prennent pas part à un jeu de hasard, car tous les concurrents qui voudront travailler seront récompensés selon leur mérite.

C'est maintenant le temps d'agir

Ne soyez pas un inactif, mais mettez-vous à la besogne. Le meilleur moyen c'est de signer et de nous expédier IMMEDIATEMENT le blanc de nomination que vous trouverez en page 9. C'est le début. Le reste sera facile. Vous ne trouverez ni difficile ni fatigant d'obtenir des votes. A la vérité, vous trouverez la tâche très agréable et profitable. Faites preuve d'ambition. AGISSEZ MAINTENANT.

Voyez Page 9 pour le Concours

Fort Garry

Une soirée récréative devait être donnée par un groupe de dames, dimanche dernier, le 5, mais à cause de la mort prématurée de M. l'abbé Arthur Bélliveau, curé de Starbuck, Man., et compagnon d'étude de M. l'abbé J. Bertrand, curé de notre paroisse, elle dut être abandonnée en signe de deuil et par marque de sympathie pour la famille et les amis du défunt.

Cependant une autre soirée est organisée par les "Dames de la paroisse" sous forme de partie de cartes suivie d'un attrayant goûter et d'un programme musical spécial qui promet d'être un succès.

Cette soirée sera donnée dimanche prochain, à 8 heures du soir précises, dans les salles de l'école Saint-Vital, de Fort Garry, chemin Pembina. Le prix d'entrée est de 25 sous et les billets sont en vente à la porte.

Tous les paroissiens de Fort Garry et les amis de Saint-Boniface, Saint-Norbert et Winnipeg sont cordialement invités, assurés que nous sommes qu'ils en rapporteront un bon souvenir.

Le tramway laissant le "River Park" pour Saint-Norbert jusqu'à 11 heures p.m., passant à l'école Saint-Vital vers 11 h. 10 p.m. et d'autres laissant Saint-Norbert pour "River Park" jusqu'à 11 h. 30 p.m., passant à l'école vers 11 h. 45 permettront à tous de se rendre dans leurs foyers sans inconvénient. Le tramway "Saint-Norbert" donne la correspondance avec le "Park Line" et le "Agricultural College" donne le service direct entre Winnipeg et Fort Garry.

Prière de ne pas confondre la paroisse Saint-Vital de Fort Garry avec la municipalité de Saint-Vital qui est située au côté est de la rivière Rouge.

La Fanfare Lavérendrye

Fondée en 1912. — Président: C.-C. Bernier; Directeur, Jos. Vermander; Secrétaire, N. Chabot; Trésorier, L. Lévêque.

Partie de cartes, le dimanche 19 décembre, à 8 h. p.m. précises, à la salle de l'école Provencher, Saint-Boniface.

Il y aura deux prix en argent, pour les premiers gagnants, dont un pour les dames, un pour les messieurs, et les deux inévitables, de consolation.

Prix de séries: Deux superbes pots, qui sont exposés au magasin d'orfèvrerie de M. E. Boismenu, avenue Provencher. Remarquez que ces objets sont d'une grande valeur.

Grâce à notre vaillant organisateur des jeux, M. Jos. Paul, nous sommes convaincus d'avance que le public sera aussi intéressé que satisfait des résultats de nos soirées d'hiver, en attendant que nous puissions nous émanciper avec plus d'envergure, pendant la belle saison d'été.

Notre fanfare, par les sages conseils, la surveillance et le contrôle de notre dévoué et bienveillant président, M. C.-C. Bernier, s'efforce d'attirer l'attention de la population de Saint-Boniface, en la récréant, non seulement par ses morceaux de musique habilement choisis, et non moins habilement exécutés, mais aussi par des jeux et amusements divers, surtout sains pour la jeunesse.

Notre sympathique et infatigable directeur, M. Joseph Vermander, réputé un de nos meilleurs musiciens de la contrée, nous a quittés pendant une couple de semaines, profitant de ses vacances pour aller faire une partie de chasse. Il nous a confiés aux soins de ses sous-directeurs, MM. Achaire et Fouchard. De sorte qu'il n'y a eu aucune interruption de pratiques. Ces messieurs ont su se faire apprécier, et nous reconnaissons qu'ils sont bien à hauteur de leur tâche.

A l'ouverture de la partie de cartes du dimanche 5 écoulé, les personnes qui étaient présentes ont pu se rendre compte avec quelle habileté M. Achaire a dirigé les quelques morceaux qui ont été joués. Aussi les applaudissements ne nous ont pas été ménagés.

A chaque partie de cartes, il y aura un court programme qui sera joué pendant une petite demi-heure avant les jeux, sous l'habile direction de notre directeur ou d'un de ses sous-directeurs. Nous nous efforcerons de charmer les oreilles des personnes qui nous feront l'honneur de venir nous entendre. A la fin des jeux, pendant le temps que prendra le dépouillement du nombre de parties gagnées, il y aura, soit un morceau ou deux de piano, soit quelques solos par nos instrumentistes, soit quelques chansonnettes, etc., etc. Nous ferons en sorte de varier chaque fois.

Enfin, notre directeur nous est revenu. Nos voeux pour ses succès de bonne chasse ont été exaucés. Nous espérons qu'il va nous offrir une grosse côtelette de ce bel animal.

A dimanche, 19 courant, à 8 h. du soir. Venez en foule. Encouragez-nous. Nous serons toujours prêts à nous dévouer, lorsqu'il s'agira de prêter notre concours pour une oeuvre de charité patriotique ou religieuse.

Pour la Fanfare LaVérendrye,

S. BLANC,

Chargé de la publicité.



En voyage d'affaires

M. J.-Aimé Joyal, inspecteur de la Continental Fire Insurance, est parti en voyage d'inspection dans le nord. Il sera de retour sur la fin de la semaine.

Fanfare LaVérendrye

Voici le résultat de la partie de cartes de dimanche, le 5 décembre. Premier prix pour hommes: M. E. Montcalm; prix de consolation: M. J. Larivière. Premier prix pour les dames: Mlle G. Renaud; prix de consolation: Mme A. Lebleu. Prix de la rafle: M. P. Pearson.

DES CAMPS DE CONCENTRATION

Londres, 30 — Le gouvernement établira des camps de concentration où seront détenus les membres de l'armée républicaine d'Irlande faits prisonniers. Ces camps seront établis à Ballykinlar, Dundrum Bay et New-Castle.

GRIFFITH A MONTJOY

Dublin, 30 — Arthur Griffith et E.-J. Duggan ont été incarcérés à Montjoy Prison. On ne sait pas encore s'ils seront internés au camp de Ballykinlar, ce qui, au dire des autorités, serait considéré comme une "concession", les prisonniers de leur catégorie ayant été jusqu'ici détenus comme de simples prisonniers de droit commun.

ON N'INTIMIDERA PAS L'ANGLETERRE

Londres, 30. La presse anglaise devient menaçante envers les Sinn Feiners.

"L'Angleterre ne saurait être intimidée", tel est l'avertissement qu'elle donne au peuple irlandais.

Les derniers événements de Liver- [illegible] la grande tempête qui [illegible] dale, [illegible]

Le [illegible] Sinn Fein [illegible]

L'Irlande [illegible] une fois de plus qu'elle est incapable de se gouverner elle-même.

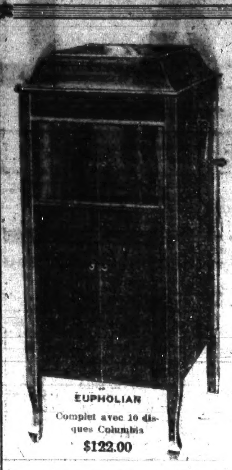
LE CARDINAL LOGUE

Dublin, 30 — Le cardinal Logue, primat d'Irlande, dans une lettre pastorale lue, hier, dans toutes les églises de son archidiocèse, dénonce les meurtres commis en Irlande et déclare que si on veut peser l'assassinat des officiers de Croke Park, ce dernier crime est le moins pardonnable. La lettre cardinalice dénonce, avec la dernière vigueur, les méthodes du gouvernement, mais met le peuple en garde contre toute association, secrète ou ouverte, qui le conduirait dans la voie du sédordre ou du crime. La lettre, en condamnant les atrocités commises le 11, exprime la conviction que tout le monde en Irlande a en horreur ces meurtres commis de sang-froid que, dit le cardinal, aucun objet, aucune excuse ne peuvent justifier. Il ajoute: "Les auteurs de tels crimes ne sont pas de vrais patriotes, mais des ennemis de leur pays."

Passant ensuite à l'affaire de Croke Part, le cardinal établit que la force publique était, de par ses fonctions tenue de protéger et non d'assaillir le peuple, surtout quand ce dernier ne faisait qu'user de son droit de la façon la plus inoffensive. "L'assassinat", continue-t-il, "est un crime détestable et un terrible outrage contre la loi de Dieu, mais il révolte davantage la conscience humaine, viole plus gravement l'ordre divin qui protège la vie, lorsque les armes meurtrières sont tournées contre des multitudes désarmées et sans défense."

Abordant la question des représailles, le cardinal Logue dit qu'on [illegible] donner le moindre prétexte [illegible] tue et qu'on détruit là où [illegible] la revanche, et que les militaires [illegible] sont maintenant leur activité dans des [illegible] jusqu'aujourd'hui.







Autour de la Ferme

BLE SEME EN RANGS

Pourquoi s'imposer un travail comme celui-là?

Pour répondre à cette question il faut considérer les deux grandes difficultés à vaincre:

1o.—Les années précédentes ont donné une preuve même trop convaincante de la banqueroute du guéret d'été. La terre, réduite en poussière par cette pratique insensée, a été transportée par nos grands vents de juin, laissant à découvert la racine de nos grains — quand le grain lui-même n'était pas balayé par la poudrerie.

2o.—La rouille s'en vient finir l'oeuvre de destruction, si bien qu'à l'avenir, pour s'assurer une moyenne récolte de blé sur un terrain très bien préparé, il faudra mettre sa semence en terre avant la fin d'avril. Même avec un printemps hâtif, le blé ne sera pas complètement exempt de rouille.

Dans le sud du Dakota, on évite la poudrerie en semant le grain par triples rangs espacés de trente à quarante pouces. On travaille cet espace libre pendant la première année, ce qui équivaut à un guéret d'été. Dans la deuxième année on sème encore le même champ, ayant soin de semer, cette fois-ci, les triples rangs dans l'espace laissé libre et cultivé l'année précédente. On a soin de ne pas faire disparaître le chaume dans les espaces laissés en deuxième année, lequel chaume devient protection contre les vents et les poudreries. Ici nous verrions pousser des mauvaises herbes avec chaume, protecteur, mais rien n'empêcherait, quand le grain serait devenu assez long pour défier les vents, de passer la cercleuse pour enlever chaume et mauvaises herbes.

Dans les pays d'Europe on sème aussi en rangs espacés, et là le but à atteindre est de se débarrasser de la rouille.

Ici nous pourrions peut-être, au lieu de faire des triples rangs, semer sept ou huit rangs et laisser un espace de quarante pouces — chacun pourrait faire son expérience. Je connais bon nombre de cultivateurs bien décidés de faire cette expérience, et tous sont d'avis que cette méthode de semence fera éviter la rouille.

Il paraît évident qu'on obtiendra ce but, mais ne serait-ce pas un travail qui devra faire élever le coût du grain?

Tout d'abord, cela ne paraît que naturel. Ayant plus de travail à faire, le blé que nous récolterons devra nous coûter plus cher. Le coût de la récolte se calcule en effet par le travail qu'on y met. Mais il faut le calculer surtout par le nombre de minots qu'on récolte à l'acre pour arriver le plus juste. Avec notre calcul il faut bien viser à la qualité du blé. Un acre qui ne produirait que 10 à 12 minots de blé rouillé ne payerait pas ses dépenses, tandis que la même quantité de bon blé suffirait à ses dépenses au moins.

La culture en rangs donne, paraît-il, un bon rendement. Nous aurions donc de 15 à 20 minots au moins.

Proposez-vous donc de faire un essai.

N.-C. JUTRAS, ptre.

COURS DU GRAIN

Cours fourni par le Comptoir Agricole

LUNDI, LE 6 DECEMBRE

BLE

No 1 Nord, déchargé	$2.07½
No 2 Nord, déchargé	$2.05½
No 3 Nord, déchargé	$2.00½
Track, Manitoba	$1.89½
Screenings	$3.00

AVOINE

2 C. W.	$ .59¾
3 C. W.	$ .55¾
Track	$ .55¼

ORGE

No 3 C. W.	$1.10½
No 4 C. W.	$ .83½
Track	$ .87½

LIN

No 1 C. W., déchargé	$2.14½
No 2 C. W.	$2.09½
No 3 C. W.	$1.78½
Rejeté	$1.73½
Track	$2.13½

SEIGLE

2 C. W.	$1.74

"Déchargé" veut dire déchargé à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

BETAIL

LUNDI, LE 6 DECEMBRE

"Feeders"—	
"Steers"—	
Excellent	$8.50—$9.50
Bons	$6.00—$8.00
Ordinaires	$5.00—$5.50
Moyens	$4.00—$4.50
"Feeders"—	
De choix	$6.50—$7.00
Bons	$4.50—$6.00
"Stockers", "Steers"—	
De choix	$4.75—$5.00
Bons	$4.00—$4.50
"Oxen"—	
Bons	$6.00—$6.50
Moyens	$4.50—$5.50
Ordinaires	$3.00—$4.00
"Bulls".—	
Bons	$5.00—$6.50
Ordinaires	$3.50—$4.50
Taures: De boucherie.—	
Excellents	$6.50—$7.50
Bons	$5.00—$6.25
Veaux.—	
De choix	$6.00—$6.50
Bons	$5.00—$5.50
Ordinaires	$3.00—$4.00
Cochons.—	
Choix	$14.00—$14.00
Lourds	$11.00—$11.00
Légers	$12.00—$13.00
Truies	$7.00—$7.00
"Stags"	$6.00—$7.00
Vaches de boucherie.—	
De choix	$6.00—$6.50
Bonnes	$4.75—$5.75
Moyennes	$4.00—$4.50
Ordinaires	$2.00—$3.50
Moutons.—	
Bons moutons	$4.50—$6.00
Ordinaires	$2.50—$3.50
Agneaux	$8.00—$10.00
Ordinaires	$5.00—$6.00

PRODUITS

Prix du gros

Oeufs.—	
Frais pondus à l'expéditeur de campagne. Pertes déduites	$ .54
Beurre.—	
Crèmerie. Aux détailleurs	$ .58—$ .60
De ferme. Aux cultivateurs	$ .30—$ .32
Farine.—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$5.87½
2 sacs de 49 livres	$5.95
4 sacs de 24 livres	$6.05
Western Canada—Purity—	
Sac de 98 livres	$5.87½
2 sacs de 49 livres	$5.95
4 sacs de 24 livres	$6.05
Ogivie—Royal Household—	
Sac de 98 livres	$5.87½
2 sacs de 49 livres	$5.95
4 sacs de 24 livres	$6.05
Maple Leaf—King's Quality—	
Sac de 98 livres	$5.87½
2 sacs de 49 livres	$5.95
4 sacs de 24 livres	$6.05
Légumes	
Patates. Le minot	$1.75 à $2.00
Lot de 10 minots. Le minot	$1.60—$1.75
Choux. Le cent	$2.50
Betteraves. Le cent	$1.00
Navets. Le cent	$1.25
Carottes. Le cent	$2.00
Oignons séchés (C.B.). Le cent	$3.50
Alimentation	
Son. La tone	$38.00
Gru. La tonne	$43.00
No 1 Red Top	$20.00
No 2 Red Top	$18.00
Gruau.—	
Le sac de 98 livres	$3.90—$4.25
Foin—	
F.O.B. Winnipeg Expédition immédiate	
No 1 Timothy	$25.00
No 2 Timothy	$26.00

RURAL MUNICIPALITY OF LA BROQUERIE

By-Law No. 187

A by-law providing for the bringing into operation of "The Manitoba District Hail Insurance Act" the said Municipality.

Whereas, it is provided by and of the Legislature of the Province of Manitoba, assented to on the twenty-seventh day of March, A.D. 1920, and intitled "An Act respecting District Hail Insurance", that the Council of every Rural Municipality shall submit to the electors thereof at the first election for councillors to be held after the passing of said Act, a by-law in the form prescribed by the Municipal Commissioner, and in accordance with the procedure prescribed by "The Municipal Act", for the voting on debenture by-laws, providing that the Municipality shall be brought under the operation of said Act,

And whereas, this by-law is in the form prescribed by the Municipal Commissioner.

Therefore, the Council of the Rural Municipality of La Broquerie enacts as follows:

That the said the Rural Municipality of La Broquerie shall be and is hereby brought under the operation of an Act passed by the Legislature of the Province of Manitoba, assented to on the twenty-seventh day of March, A.B. 1920, entitled "An Act Respecting District Hail Insurance."

Read a first time this fourth day of November, A. D .1920.

Read a second time this fourth day of November, A. D. 1920.

Read a third time after having received the assent of the electors thereto, and finally passed this day of A.D. 1920.

ROGER BOILY,
Reeve.

J. O. BEAUPRE,
Secretary-Treasurer.

DES MENACES

Dublin, 30.—Des officiers britanniques à Londonderry ont reçu des lettres anonymes les menaçant d'être assassinés, s'ils ne quittent pas l'Irlande bientôt. S'ils persistent à demeurer au pays, les lettres disent que les événements de Dublin se répèteront.

Les autorités britanniques déclarent que des soldats armés viennent d'arriver des Etats-Unis à Dublin pour joindre les rangs de l'armée républicaine et coopérer avec les Sinn Feiners à la libération de l'Irlande.

Avec la campagne d'incendie en Angleterre coïncide un regain d'activité du Sinn Fein en Irlande.

Des groupes nombreux d'hommes masqués s'attaquent avec violence à la police et aux patrouilles militaires. Les trains de la malle sont arrêtés et pillés dans l'espoir qu'on obtiendra des informations pouvant orienter de novelles attaques. Plusieurs bureaux de poste ont été incendiés hier. Une douzaine de policiers ont été tués.

Une torture de deux années

PUIS Mme McNEIL USA DES PILULES DE DODD POUR LES REINS

Une Néo-Ecossaise souffrant de rhumatisme dit le profit qu'elle tira de l'usage des Pilules de Dodd pour les reins.

Hillsborough, N.-E., le 6 décembre (spécial). — "Durant près de deux ans je souffris les tortures du rhumatisme et rien ne pouvait me soulager. Enfin je pense aux Pilules de Dodd pour les reins et commençai à en prendre.

"Avant d'en avoir pris deux boîtes, je me sentis mieux. J'en prends depuis près de six mois et je me sens beaucoup mieux. Je continuerai à en prendre jusqu'à la disparition de mon rhumatisme."

Mme James McNeil, qui vit ici, fait cette déclaration. Elle croit qu'elle a le devoir de dire à ceux qui souffrent de rhumatisme où elle trouva du soulagement. Elle est toujours prête à dire un bon mot des Pilules de Dodd pour les reins.

D'autres qui ont souffert de rhumatisme disent qu'ils ont été délivrés de leurs souffrances et ont retrouvé la santé par l'usage des Pilules de Dodd pour les reins. Elles agissent directement sur les reins. Elles les renforcissent et lui permettent d'éliminer les impuretés du sang. L'acide urique se cristallise dans les muscles et cause les douleurs connues sous le nom de rhumatismes.

Demandez à vos voisins si les Pilules de Dodd pour les reins ne les renforcissent pas et ne les guérissent pas.

Les Pilules de Dodd pour les reins. 50 sous la boîte ou six boîtes pour $2.50. Chez tous les marchands ou The Dodds Medicine Co., Limited, Toronto, Ont.

En Province

ELIE

Dimanche le 21 novembre, décédait à Elie, Mme R. Précourt, née Agnès Curran.

Les funérailles eurent lieu le mercredi 24 novembre. Le service fut chanté à l'église d'Elie. Une foule recueillie y assistait et était venue témoigner sa sympathie pour la famille en deuil.

La famille Précourt remercie sincèrement tous ceux qui l'ont si généreusement assisté pendant cette douloureuse épreuve.

JASMIN

Je réside à Jasmin depuis plusieurs années et j'y fais de très bonnes affaires. On dit que "pierre qui roule n'amasse pas de mousse". Je ne voudrais pas critiquer ce proverbe, mais je dirai volontiers à mes chers compatriotes canadiens-français: "Si vous voulez amasser de la mousse, roulez-vous vers Jasmin."

Nous étions dans la région une trentaine de familles de langue française et au mois d'avril dernier Sa Grandeur Monseigneur Mathieu, notre vénéré archevêque, nous donnait un prêtre résident. Nous lui en sommes très reconnaissants, et nous pouvons lui assurer qu'il ne pouvait pas choisir une meilleur place pour établir une nouvelle paroisse canadienne-française. Il y a à peine huit mois que le prêtre est au milieu de nous et notre belle église est déjà en construction; nous espérons y célébrer la pieuse fête de Noël, et grâce à la bonne volonté et à la générosité de chacun nous y entrerons sans dettes.

Pour achever de faire nos payements nous avons organisé un bazar qui aura lieu du 12 au 18 décembre. Nous y invitons toutes les personnes désireuses de participer à une belle oeuvre chrétienne et toute française.

* * *

Si quelqu'un désire se procurer une bonne ferme dans notre chère paroisse Sainte-Jeanne d'Arc, c'est le moment d'en profiter, car plusieurs des colons de langues étrangères, voyant l'activité que l'on déploie pour organiser la nouvelle colonie française, offrent leurs terres à vendre et à d'assez bonnes conditions.

Exemple: Une demi-section toute clôturée à 3 fils de fer, 110 acres prêts à semer le printemps prochain, avec une maison de 18x24 en planches et plâtrée en dedans, une étable pour 8 chevaux et une autre pour 10 bêtes à cornes, le tout à $25 l'acre—$1,500 comptant et le reste $1,000 par an; à 3 milles et demi du village, sur le bord d'un beau grand chemin.

* * *

Les demandes déjà faites pour avoir des religieuses sont en bonne voie de réussir et nous espérons que sans tarder les familles désireuses d'avoir une excellente instruction pour leurs jeunes filles pourront les envoyer à Jasmin.

Si l'on attend que notre belle paroisse soit toute organisée avant de se décider de profiter d'une bonne occasion, on payera cher le retard, car les étrangers profiteront évidemment de toutes les circonstances favorables qui vont se présenter pour demander pour leurs terres des prix plus avantageux.

Jasmin se trouve sur la grande ligne du Grand Tronc Pacifique de Winnipeg à Prince-Rupert, C.-B., possède déjà deux élévateurs et offre tous les avantages possibles aux fermiers pour l'écoulement de toute espèce de produits. Les intéressés qui désireraient quelques renseignements supplémentaires peuvent écrire à notre curé.

UN HABITANT.

LAURIER

On ne prétend pas hiverner comme des ours cet hiver. Non, non. Soirées de paniers, parties de cartes, les unes sur les autres, parties de chasse, discours politiques, conférences agricoles, séance dramatique, etc., etc., tout cela va nous tenir éveillé.

Comme partie de ce programme, nous aurons, vendredi le 10 courant, des discours sous les auspices des Fermiers-Unis du Manitoba. M. J. Caron, directeur des Fermiers-Unis d'Ontario, nous parlera en français. Venez tous entendre ce compatriote. M. P.-J. Avison, directeur des Fermiers-Unis du Manitoba, parlera en anglais.

* * *

Mardi, le 14 courant, M. J. Villeneuve, du Département d'Agriculture, nous donnera une conférence sur l'industrie laitière. La fabrication du beurre et du fromage sera démontrée à l'aide de vues animées. D'autres vues amusantes et instructives seront reproduites.

* * *

Nos jeunes gens sont priés de se réunir, après la messe, dimanche prochain, pour organiser la partie de cartes annoncée pour le 20 décembre.

* * *

Notre correspondant de la semaine dernière, certainement sans vouloir ignorer aucun des nôtres, a peut-être donné une fausse impression au sujet d'agent d'assurance canadien-français. Nous avons déjà trois agents d'assurance actifs. Un d'eux a fait des affaires pour au-delà de $20,000 cet été. Nos agents canadiens-français sont MM. Adélard Trottier, Eugène Assailly et Stanislas Pitre.

* * *

Cultivateurs, fils de cultivateurs et toute autre personne désirant se mettre à la culture, n'ayez pas peur de venir vous établir à Laurier. Les deux terres mentionnées dans la correspondance de la semaine dernière sont des bonnes terres. Les propriétaires ne peuvent y demeurer parce qu'ils ont d'autres occupations.

* * *

Nos félicitations à M. et Mme Clinton Krause, à l'occasion de l'arrivée d'un fils, le 1er décembre.

Baptêmes

Le 7 novembre. — Marie-Geneviève-Alma, fille de Ferdinand Coulombe et de Emilienne Berthelette. Parrain et marraine: François de la Barrière et son épouse.

Le 14 novembre. — Marie-Valerie-Florence, fille de Stanislas Pitre et de Ursule Martin. Parrain et marraine: Emmanuel Pitre et Rose Pitre.

Le 14 novembre. — Marie-Alice, fille de Olivier Lafrance et de Marie Sansregret. Parrain et marraine: Henri Sansregret et son épouse.

* * *

Mariages

Le 3 novembre. — M. Louis-Pierre Bourdon avec Mlle Marie-Flore-Louise Dheilly. Témoins: MM. Jules Dheilly et Ferman Cresson.

Le 15 novembre. — M. Valmar Stanislas Desroches avec Mlle Marie-Geneviève-Marguerite Lamontagne. Témoins: MM. François Desroches et Georges Lamontagne.

Le 22 novembre. — M. Charles-Théophile Bertrand avec Mlle Marie-Béatrice-Germaine Arcand. Témoins: MM. Jules Fradette et Elphège Arcand.

SAINTE-AMELIE

La chronique locale de la semaine dernière mettait sous les yeux du lecteur les nombreux mariages qui eurent lieu en novembre. Cela ne voulait pas dire qu'il n'y eut que des mariages. En effet, s'il y a eu des foyers où la joie des noces rayonnait jusqu'aux premières lueurs du jour, il y en a eu d'autres où malheureusement le tableau était plus sombre, à cause du passage de la mort.

Il en fut ainsi chez M. et Mme Albert Delorme, qui perdirent leur petit Gérard, âgé de 18 mois.

Tel fut aussi le cas chez M. et Mme Joseph Desroches, qui ne connurent que quelques jours seulement leur premier enfant, Paul-Emile.

M. et Mme P. Fahr eurent également à déplorer le départ presque subit de leur petite fille, Marguerite, sur laquelle ils avaient fondé les plus belles espérances.

Enfin, pareille épreuve vint plonger dans le deuil M. et Mme Lucien Trottignon, par suite du décès du gentil petit Victor, que le bon Dieu jugea digne d'être classé parmi les anges.

Nous prions les parents éprouvés d'agréer l'expression de nos plus sincères sentiments de condoléance et nous leur disons: "Après vous être abandonnés si légitimement aux grandes douleurs, ne pleurez plus, ou plutôt versez des larmes de joie, car vos enfants bien-aimés sont devenus des anges. Au sein de leur bonheur ils ne vous oublieront jamais, car après tout, ne vous sont-ils pas redevables de leur béatitude? Sans cesse ils vont s'intéresser à vous, et là-haut ils vous aimeront plus encore qu'ici-bas."

* * *

M. G. Archambault a vendu sa terre à M. Félix Pinette. Sa santé, ne lui permettant plus de s'adonner aux pénibles travaux des champs, est la cause de son départ. Dorénavant M. G. Archambault résidera à Sainte-Rose. Inutile de dire que sa décision de quitter Sainte-Amélie a suscité depuis longtemps d'universels regrets parmi nous.

* * *

M. et Mme Joseph Corbel nous quittaient aussi la semaine dernière, mais pour trois mois seulement. Ils sont en route pour la France, où ils désirent rendre visite à leurs parents et amis. De bon coeur, nous leur souhaitons un très heureux voyage aller et retour.

OLIVIER.

CONFLAGRATION A LIVERPOOL.

Liverpool, 30.—Une vingtaine d'entrepôts, la plupart remplis de coton, ont été incendiés samedi soir, à Bootle, un faubourg de la ville. On croit que c'est l'oeuvre des bidons car la police a découvert des bidons d'essence et de paraffine servant à propager l'incendie.

Les soldats ont travaillé toute la nuit pour éteindre le feu qui rageait encore hier.

D'immenses cours à bois ont été détruites.

On ne peut pas évaluer les dommages encore mais on croit qu'ils s'élèveront à plusieurs millions de piastres. Durant l'incendie, les pompiers ont eu à répondre à douze alarmes à la fois.

Les événements se sont produits exactement comme le laissaient prévoir les documents du Sinn Fein. On devait attaquer Liverpool et Manchester, samedi matin. L'incendie a eu lieu juste à ce moment.

Plusieurs arrestations ont été faites en rapport avec cette conflagration.

PLUSIEURS MILLIONS DE DOMMAGES.

Londres, 30.—On évalue à plusieurs millions de dollars les dommages faits à la propriété anglaise par les Sinn Feiners.



Feuilleton de La Liberté, No 20

"ALORS, ILS LE RECONNURENT"

PAR

Joseph des Verrières

(Suite)

Alors, et malgré elle, le souci tenaillant du lendemain la ressaisit. La navrante tristesse de son existence apparut devant ses yeux. Avoir cru à la séduction facile d'un étudiant de bas étage; avoir quitté pour le suivre, et parce qu'il promettait le bonheur de l'avenir; avoir abandonné l'existence simple et facile, pour devenir la pauvre créature humaine, errante par la ville, sans abri et sans pain, qui ne rêve d'autre bonheur que de retourner en prison; quelle désillusion amère!... Fallait-il qu'elle fût naïve, la fille de Jacques Gérard, et puérilement ignorante, pour ne pas deviner alors vers quel abîme de misère elle se laissait entraîner!... Et combien de temps, désormais, durerait cette existence? Quelle folie de n'avoir pas suivi son père quand il offrait le pardon!... Pouvait-elle songer maintenant à retourner chez Jacques Gérard?... Qui donc la recevrait là-bas?... Elle-même surtout ne consentirait jamais à s'humilier par une prière. Elle eut alors le sentiment aigu que, de tous ses malheurs, son père seul était responsable. Avec une clairvoyance implacable et froide, elle l'accusait:

— C'est sa faute!... C'est sa faute!... Il a détruit lui-même en moi toutes mes raisons d'être honnête.

Oh! la terrible accusation que celle-là, prononcée en cette nuit d'hiver par cette enfant contre son père!... Elle pesait sur Jacques Gérard, si lourdement, qu'en vérité rien ne l'en aurait déchargé s'il n'avait eu l'excuse de l'immense ignorance humaine.

Maintenant, par un revirement étrange, c'était l'image de son frère, d'André, qu'Adèle se rappelait avec le plus de douceur. Elle ne l'avait pas aimé. Pourtant c'est lui qu'entre tous elle souhaitait de revoir, et près de lui seulement qu'elle se fût sentie moins malheureuse. Où se trouvait-il à cette heure? Auprès de ses amis sans doute, savourant la joie d'un amour sans mensonge. Et s'il pensait à la pauvre Adèle, c'était sans doute pour la condamner, la maudire! Elle avouait que c'était justice... Elle ne s'en irritait pas... Mais elle comparait seulement leurs deux existences, ce soir. Tandis qu'elle était là, seule et abandonnée, André avait du moins de la joie au coeur, de la vaillance dans l'âme, lui qu'autrefois elle avait tant raillé de croire à des vérités lointaines et naïves! Ah! la dure ironie des choses!... De qui se moquer à présent?... Et, du reste, lorsqu'elle le raillait ainsi, avait-elle jamais su pourquoi? Elle n'avait fait que répéter, puérilement encore, ce qu'elle entendait autour d'elle. Maintenant elle connaissait par expérience ce que valent les paroles humaines. Et voici que cette question inconnue surgissait en son esprit, impérieuse et troublante: "André n'avait-il pas raison?... Serait-il vrai que son Dieu existe, que sa foi est la vérité?..." Puis une pensée nouvelle s'éleva: "Et si cela est vrai, où en suis-je moi-même, et qu'arrivera-t-il de moi?..."

Le fleuve continuait à couler. Le silence tombait sur le quai désert. Cette nuit de Noël s'enveloppait de recueillement. Tout au loin, par delà l'espace inconnu, André veillait seul en sa chambre. Il avait quitté sa table de travail où le livre restait ouvert. Il s'était agenouillé, il priait...

Accablée de lassitude et de peine, Adèle s'endormit.

Au petit jour, elle s'éveilla. Le brouillard l'enveloppait. Tous ses membres étaient engourdis, et elle se sentait glacée. Elle essaya de se lever et retomba impuissante. Elle demeura longtemps avant de retrouver assez de force pour faire quelques pas. Elle avança, se cramponnant au parapet, de peur de tomber, et, de nouveau, elle fut obligée de s'arrêter, de s'asseoir un instant, tant il lui semblait qu'un fardeau pesait sur sa tête et ses épaules. Et ses jambes se refusaient à marcher, alors qu'elle eût désiré courir pour échapper à cette sensation d'humidité froide et pénétrante. A travers le brouillard elle aperçut la flèche d'un clocher. Les cloches carillonnaient doucement. Elle marcha dans cette direction, et, par une rue montante, arriva jusqu'à l'église. Elle y entra. Ce fut tout de suite alors une sensation de chaleur, de bien-être, de résurrection. Le brouillard du dehors, les fumées de l'encens, des cires, du calorifère, la respiration moite des foules de fidèles qui toute la nuit s'étaient entassées dans l'église, composaient une atmosphère demi-opaque, âcre et chaude. C'était la première fois, depuis bien longtemps, qu'Adèle entrait dans une église. Craintivement, elle regarda autour d'elle. A cette heure matinale, seuls quelques retardataires suivaient pieusement l'office divin. Elle vit bientôt qu'elle n'était pas la seule pauvresse transie et grelottante à chercher un abri dans l'ombre des larges piliers. Mais du moins les deux ou trois femmes qui se trouvaient là étaient d'humbles vieilles accroupies et ridées. Adèle se recula, craignant d'être chassée si l'on reconnaissait de quelle sorte était sa misère. Mais elle ne songea pas un instant qu'il fût là, tout près d'elle, le Dieu dont le souvenir l'avait hantée cette nuit même, et qu'on était au jour béni où se célèbre la mémoire de sa naissance humaine, gage mystérieux de sa perpétuelle naissance dans les âmes. La pensée était absente du corps endolori de la jeune fille. Et le Christ, qui jadis accueillit la soeur indigne de Lazare, qui ne refusait pas d'accueillir Adèle à cette heure, alors qu'elle cherchait seulement un peu de chaleur et de force, le Christ, sans doute, l'attendait ailleurs, car il ne lui parla point ce matin-là dans cette église; et Adèle, une heure après, sortit comme elle était entrée, sans avoir entendu la bonne nouvelle du salut, sans qu'une fibre profonde ait vibré dans son âme, joyeuse seulement de se sentir plus reposée, mais toujours frissonnante, et le front enserré comme d'un cercle de fer.

Elle marcha ainsi toute la matinée, sans prendre garde où elle se trouvait, sans direction, au hasard, gardant seulement la volonté fixe de ne pas traverser le fleuve, parce que sur l'autre rive c'était le quartier où demeuraient les siens. Vers midi, comme elle passait devant une boulangerie, elle sentit qu'elle avait faim; alors, elle s'arrêta, et fermant les yeux pour ne pas savoir si on la verrait, elle prit à l'étalage une miche de deux sous. Elle s'attendait à des clameurs, un rassemblement, un tumulte. Mais nul ne parut remarquer son geste de voleuse. Elle s'assit sur le banc d'une promenade pour y manger ce morceau de pain et se reposer un instant. Il y avait un peu de soleil; c'était une douceur inattendue. Puis elle repartit, et elle erra de nouveau pendant l'après-midi entière.

A mesure que s'écoulaient les heures, elle se sentait plus faible et plus harassée. Son front était brûlant; mais sous ses minces vêtements, son corps restait glacé de froid. Elle ne pouvait pas s'arrêter, saisie aussitôt par l'humidité glaciale. Et elle ne se traînait plus qu'à peine, tant ce fardeau était pesant qui alourdissait ses épaules. Ses yeux s'obscurcirent: elle [illegible]. Deux ou trois fois elle heurta des passants, des voitures; et elle entendit, comme en un songe, que des cochers l'injuriaient. Au détour d'une rue, comme elle quittait le trottoir pour traverser la chaussée, elle fit un faux pas, et tomba évanouie.

Ce fut dans une salle d'hôpital qu'elle reprit connaissance. Il faisait nuit. La salle profonde n'était éclairée que d'une veilleuse électrique, versant avarement sa lumière. Autour d'elle, et de tous côtés, des rangées de lits blancs semblaient dans l'ombre se prolonger indéfiniment. Elle entendait la respiration rauque qui s'élevait de tous ces lits, et des gémissements, et de ces mots entrecoupés qu'on prononce dans le rêve. Cela semblait si lugubre qu'elle poussa un cri de terreur. Sa voix résonna sourdement, et il y eut autour d'elle, sous cette sensation lointaine parvenue en se déformant jusqu'au seuil des âmes endormies, un éveil de mouvements vagues et de bruits obscurs: corps qui se retournent et s'étirent, couvertures froissées, ressorts et ferrures qui grincent, voix qui s'élèvent plus nombreuses du fond des rêves troublés. Puis tout retomba dans le silence.

Adèle essaya de se soulever sur les poignets, mais elle n'en eut pas la force. — de s'abandonner de nouveau à la lourde torpeur dont elle venait de s'éveiller, elle n'y réussit pas davantage. Et toujours ce cercle de fer lui broyait le front; c'était toujours cette brûlure de sa gorge, de ses paupières; ce froid qui lui glaçait tout le corps. Elle se cacha sous les couvertures et se mit à pleurer d'angoisse, d'impuissance, de désespoir.

Alors, elle songea que peut-être elle allait mourir.

Durant la messe de minuit, les yeux et les oreilles pleins de lumière et de chants, l'âme tout imprégnée de la présence divine, André, pourtant, se trouva d'abord plus malheureux que jamais. Il eut la certitude que tout était fini de sa vie d'autrefois, qu'il ne reverrait plus Pauline, Lucien, l'abbé Cleirval, personne de ceux qu'il aimait, et qu'il marchait à présent vers un avenir inconnu. Il se demanda anxieusement s'il n'avait pas, en fuyant ainsi loin de Lyon, de son quartier, en abandonnant tout d'un coup les oeuvres entreprises, obéi à une fierté mauvaise, à un souffle de dépit et d'orgueil. Il se demanda s'il n'avait pas ruiné délibérément les espérances divines, l'oeuvre qui lui était assignée et qui demeurerait pendante, parce qu'il avait déserté la tâche. Un instant il crut que Dieu le rejetait, et qu'ayant fléchi sous l'épreuve il n'était plus jugé assez fort pour recevoir une mission en ce monde... Et le découragement l'envahit.

Ah! pourquoi donc Pauline avait-elle refusé son amour!... C'était la même question à laquelle aboutissaient toutes ses pensées, toutes ses tristesses, et qu'il ne cherchait plus à chasser, même au milieu des chants et des prières. C'est parce que Pauline ne l'aimait pas qu'il avait dû tout briser, tout quitter et s'enfuir. Ainsi, le tourment de ses scrupules avivait son chagrin d'amour. Mais comment aurait-il pu demeurer auprès d'elle? Et Dieu vraiment le condamnait-il à ce supplice de chaque jour? Rester ou s'enfuir étaient également douloureux, également impossibles... D'avoir préféré s'enfuir était-ce prudence ou lâcheté, nécessité ou faiblesse?...

Il se remit à prier. Et, l'heure étant venue, il s'approcha pour recevoir le Pain qui réconforte toutes les lassitudes humaines. Quand il sortit de l'église, les ténèbres de son âme ne s'étaient pas dissipées, mais il avait repris confiance: il avait la force d'attendre le moment choisi par la Providence. Il songeait qu'il eût été bon de demander à un prêtre la parole de vérité et de paix, mais il n'en connaissait aucun; et cela lui semblait si douloureux de faire à un inconnu l'aveu de tant de chagrin, de tant de misère... Ah! si l'abbé Cleirval avait été là!... André prit le parti de lui écrire. Il entra dans sa chambre et commença cette lettre, ignorant s'il aurait le courage de l'achever. Il ne cessa d'écrire qu'aux premières lueurs de l'aube. Puis il se rappela l'une de ses plus chères pensées: que sans doute il ne souffrait pas en vain, et que c'était la loi humaine que rien de grand ne fût acheté sans souffrance. En cette nuit auguste et douloureuse, qui annonçait l'aurore de l'incessante rédemption des hommes, qui dira quelle miséricordieuse fécondité l'Enfant-Dieu avait pu donner à la souffrance de ce pauvre coeur, si humble et si vaillant, Lui dont les yeux toujours illuminés contemplaient à la fois, en cette chambre solitaire et sur ce quai glacial, la veillée de Noël du frère et de la soeur?

Le lendemain seulement, en retournant à la Banque, André jeta à la poste sa lettre pour l'abbé Cleirval.

Dans la salle d'hôpital où gisait Adèle, le jour commençait à poindre et, de chacune des fenêtres, à refouler peu à peu l'ombre qui environnait chaque lit. Le jour dissipait aussi la terreur de la pauvre fille. Elle se souleva un peu, et, de ses grands yeux ouverts, regarda autour d'elle. Des malades se levaient; d'un lit à l'autre, on échangeait quelques paroles, et la cornette des religieuses apparaissait dans la salle. L'une d'entre elles vint auprès d'Adèle, et celle-ci se détourna. A la prison aussi il y avait des Soeurs: elle ne les avait pas aimées. Mais la religieuse s'approcha quand même. Elle posa la main sur le front de la malade.

— Vous sentez-vous mieux, ce matin? dit-elle.

Adèle alors leva les yeux, ses yeux troublés qui n'exprimaient que l'effroi, où il ne passait pas une lueur de joie, d'espoir, de confiance. Et, sans répondre, elle secoua la tête.

— Du courage! reprit la Soeur.

Et elle s'éloigna.

Autour de la malheureuse, ce fut de nouveau la solitude. Une voisine voulut lui parler: elle ne répondit pas. Dans sa pensée reparut alors cette terrible certitude: Je vais mourir! Mourir dans un lit d'hôpital!... C'est donc ainsi que finirait la triste aventure d'Adèle Gérard... Mourir seule, inconnue, sans que nul des siens apprenne sa mort, sans que personne pleure sur elle! Et si vraiment il existait, le Dieu qui punit et se venge? Si vraiment c'était lui qu'elle dût rencontrer au sortir de cette existence, au seuil du mystérieux au-delà?... Alors, il aurait son tour... Et tout ce qu'elle gardait d'obscurs souvenirs religieux lui représentait d'éternels et formidables châtiments. Elle en avait ri autrefois; maintenant, en son âme d'esclave, il ne restait de place que pour la peur. Et lorsque, par instants, la perspective affreuse lui semblait insupportable; lorsqu'elle se reprenait à dire: "Non, cela n'est qu'une fable!... Cela n'est qu'un cauchemar!..." alors, tout son être se révoltait à la pensée de cette mort qui l'engloutirait tout entière et de ce lendemain où tout serait fini.

Elle fut saisie d'une fièvre intense. Elle se mit à délirer, à prononcer d'inintelligibles paroles qui appelaient André et maudissaient son père. Des images de son enfance, des souvenirs de son existence lamentable peuplèrent ses rêves affreux et montèrent jusqu'à ses lèvres. Brisée de fatigue, elle s'assoupit enfin, d'un sommeil plus douloureux, plus épuisant même que la veille.

Lorsqu'elle rouvrit les yeux et qu'elle eut repris connaissance, elle aperçut, penché sur elle, le même visage attentif qu'elle avait vu le matin. Elle était un peu apaisée, et, pendant un instant, elle laissa plonger en ses yeux ouverts le regard de la religieuse. Puis ses lèvres se détendirent:

— Je suis bien malade? murmura-t-elle.

Le visage de la Soeur demeura grave; elle fit signe que oui.

— Je vais mourir?...

— Peut-être!...

Adèle se jeta contre l'oreiller, comme pour échapper à l'horrible vision. Et, à son tour, la religieuse demanda:

— N'y a-t-il personne que vous voudriez voir?

Adèle releva la tête. Une seconde, elle hésita. Puis, durement:

— Non.

— Personne? reprit la Soeur. Personne qui vous aime?

— Non, répondit Adèle, qui se détourna.

Ainsi, elle ne voulait personne à son chevet. Elle mourrait seule, et loin des siens. A quoi bon les revoir, ceux qu'elle avait reniés?... Ils ne lui apporteraient maintenant que des paroles de mensonge, et, sous la douceur de leurs consolations apparentes, ce qu'elle entendrait toujours, ce seraient leurs regrets, leur honte. Elle devinerait en eux ce ressouvenir amer qu'elle était la fille coupable qui les avait déshonorés. Elle avait eu pourtant une seconde d'hésitation: l'immense orgueil avait failli sombrer dans l'immense douleur. De nouveau elle se sentit si malheureuse dans sa solitude suprême qu'elle se reprit à pleurer... Autour d'elle, des époux, des pères, des enfants visitaient leurs chères malades: la joie brillait dans leurs yeux; et, après le départ des êtres aimés, il se faisait comme un silence recueilli où se savourait le bonheur de les avoir vus et d'espérer les revoir... Et personne ne la visiterait ainsi!... Adèle s'était condamnée à demeurer seule! Dure condamnation pour son pauvre coeur de jeune fille, qui apprenait seulement à connaître la vie et ses amertumes, et dans lequel se réveillait le besoin invincible de caresse et de douceur!

Mais à qui donc, hélas! envoyer son appel désespéré? Qui donc, à cette heure suprême, pourrait l'aimer vraiment, sans lui apporter une nouvelle torture?... Son père?... Elle le rendait responsable de sa faute. Sa mère?... Leurs âmes avaient été presque étrangères l'une à l'autre... Elle songea enfin à son frère, qui parfois avait été si dur pour elle, mais qui seul peut-être lui dirait à présent des paroles de réconfort.

La Soeur allait, dans la salle, sans cesse d'un lit à un autre, répondant à toutes les plaintes, à toutes les voix qui la réclamaient. Et, à plusieurs reprises, elle passa près du lit d'Adèle Gérard. La pauvre fille n'osait plus l'appeler, honteuse de l'avoir rebutée tout à l'heure et reprise d'une insurmontable hésitation. Un peu plus tard dans la soirée, la religieuse attentive vit enfin se lever vers elle un regard suppliant. Elle devina cette prière.

— Faut-il que j'écrive? demanda-t-elle.

Les paupières d'Adèle répondirent: oui.

— L'adresse?

Adèle balbutia:

— A André seulement... à mon frère... à lui tout seul... André Gérard, rue Sébastien Gryphe, 83

— Bien, dit la religieuse

Sa main effleura d'une caresse le front de la malade, et elle s'éloigna.

Quelques minutes plus tard, comme elle passait de nouveau, elle revit les yeux d'Adèle qui semblaient l'interroger. Elle s'approcha.

— Oui, dit-elle, c'est fait.

— Quand viendra-t-il? reprit Adèle dans un murmure.

— Demain, peut-être.

— Demain!...

Adèle se reprit à songer. Demain, André serait auprès d'elle, André qui depuis plus de huit mois ne l'avait pas revue. Et que lui dirait-il alors, en ces minutes dernières? Quelles terreurs ou quelles espérances éveillerait-il en son âme?... Peut-être aussi ne serait-il pas seul!... Peut-être la famille entière assisterait-elle avec lui à l'agonie d'Adèle!... Elle eut un regret de l'avoir appelé. Mais il n'était déjà plus temps de le regretter... Et André allait venir!

Un nouvel accès de fièvre secoua la malade. Elle crut un instant que c'était la fin, qu'André, demain, arriverait trop tard... Et, dans son épouvante, elle cria:

— Non!... Non!... Pas encore!...

Toute la journée du lendemain, la poitrine haletante, les yeux fixes, elle ne cessa de tendre ses regards vers l'entrée de la salle. A l'heure où sont admis les visiteurs, chaque fois qu'elle entendait le plancher grincer sous leurs pas, qu'elle voyait pousser le battant de la porte, une émotion poignante lui étreignait le coeur. Mais André ne parut pas. Vainement, Adèle attendit. A la fin de cette longue journée, elle se sentit plus épuisée, plus brûlée de fièvre, plus découragée. Et elle refusa les remèdes qu'on lui offrait.

Le matin du même jour, l'abbé Cleirval avait reçu la lettre désolée que lui envoyait le jeune homme. Son premier mouvement fut de prendre la plume pour lui répondre aussitôt et secourir cette détresse. Puis il songea... Quels mots seraient assez puissants, quand même il y mettrait tout son coeur, pour apaiser et consoler André?... Si brûlants qu'ils fussent en son âme, ils demeuraient froids et secs sur le papier. L'abbé eut bientôt pris son parti. Il laissa là sa plume et son bureau, et se leva en disant:

— J'irai moi-même.

Il lui restait quelques heures avant le départ du train. Vers midi, il monta chez Lucien et lui dit:

— André souffre. Je pars. Je le ramènerai. Prie pour nous.

Dans la soirée, l'express l'emportait à travers la campagne. Oh! le long et pénible voyage, durant la nuit glaciale! L'abbé comptait les heures et calculait les distances qui le séparaient d'Orléans. Il s'impatientait à la pensée d'attendre là-bas jusqu'au matin pour retrouver André et le décider à revenir. Il était deux heures quand il sortit enfin de la gare, sur la grande place où le vent faisait rage. Il chercha un hôtel pour s'y reposer un instant. Mais il ne dormit pas. Et avant que le tardif soleil de décembre ne fût levé, déjà il demandait la rue du Faubourg Bannier, s'y engageait, cherchant les numéros trop rares des maisons trop espacées.

Et il arriva enfin.

(A suivre)


tisme aigu ou chronique, musculaire, inflammatoire ou goutteux, ainsi que du lumbago, du sciatique et de toutes les complications ... de chaleurs ou d'inflammations de muscles ou d'articulations. Elle soulage aussi promptement dans les cas de dyspepsie, d'indigestion dont les symptômes sont les maux de tête, la constipation, l'aigreur d'estomac, des lourdeurs d'estomac, des brûlements d'estomac, du dégoût pour la nourriture et autres symptômes provenant du mauvais fonctionnement de l'estomac et des intestins.

Chez tous les pharmaciens: Prix $1.50, $7.00, $5.00. Les pharmaciens peuvent vous l'obtenir de la National Drug ou de Revillons Wholesale. De-



MGR GROUARD

No 22

SOUVENIRS DE 60 ANS DE MISSION

(*Suite*)

Je passai presque tout le mois de janvier à la mission Saint-Michel et partis pour Saint-Joseph, au Fort Résolution. Le Père Ladet, qui n'était pas venu à la retraite de l'été, voulut m'accompagner à Saint-Joseph, où nous devions avoir quelques jours de recollection avant le 17 *février*. J'avais toujours les chiens du Père Lecorre et le Frère O'Connell pour les conduire. Le Père Ladet prit aussi une traine et des chiens et nous nous mîmes à traverser le Grand Lac des Esclaves. J'avais passé bien des fois du Fort Résolution à la Providence, et *vice versa;* le chemin que l'on suit se trouve au sud et au sud-ouest du lac, dont je connaissais les baies et les pointes. Mais pour aller du Fort Raë au Fort Résolution, nous devions prendre une voie toute différente, au nord et au nord-est de ce même lac, que je n'avais pas encore vue. Quel triste pays que celui-là! Il nous fallut camper sur des îles où nous trouvions à peine un peu de bois. La végétation se ressent du froid intense qui sévit là presque toute l'année et des vents furieux qui soufflent dans ces parages. Les arbres essayent de pousser parmi les anfractuosités des rochers ou dans les dépressions du sol, mais ils ne réussissent pas à s'élever. Leur tronc se divise au sortir de terre, en grosses branches tordues qui s'étendent à l'entour et au milieu desquelles une tige frêle se tient debout comme un cierge.

On quitte sans regret ces lieux inhospitaliers pour se diriger vers la grande terre éloignée de 70 milles environ, sans rencontrer un endroit où l'on puisse se reposer. Aussi la nuit nous surprend dans l'obscurité. Je m'aperçois que le Père Ladet ne me suit pas. Nous avions rencontré la glace vive et les chiens avaient pris le galop sans laisser de traces, et le Père, qui venait plus lentement, s'était écarté de nous. Après avoir poussé une bonne course, croyant que le Père Ladet nous suivait, nous nous arrêtons, le Frère O'Connell et moi, nous regardons en arrière, nous écoutons, nous crions — rien! Heureusement le temps était calme. Je tire des allumettes de ma poche et j'en frotte une. Un éclair jaillit et va se perdre dans l'immense étendue du lac. J'en allume une seconde, puis une troisième, par intervalles, et bientôt nous entendons les grelots des chiens et le Père Ladet nous rejoint. Nous prenons la résolution de ne pas nous quitter et nous achevons notre voyage sans trop de misère.

Le Père Gascon n'était plus à la mission Saint-Joseph. Il avait obtenu de Mgr Faraud la permission de retourner en Canada, après avoir épuisé ses forces durant de nombreuses années dans ces dures contrées du Nord. Les Sauvages l'avaient appelé: le *Père maigre;* et de fait, il n'avait que la peau et les os, et je ne comprends pas comment il a pu résister si longtemps aux pénibles travaux de nos missions. Le zèle du salut des âmes le rendait fort dans sa faiblesse, et les Sauvages du Grand Lac des Esclaves et du Mackenzie conservent pieusement sa mémoire. Le Père Dupire le remplaçait à la mission Saint-Joseph et avait reçu le Père Joussard pour compagnon. Le Frère Larue lui rendait aussi tous les services possibles.

Mais l'ennemi avait paru dans la place. Le Bishop Bompas avait amené un ministre au Fort Résolution et lui avait fait construire un temple. Or la mission catholique se trouvait sur l'île d'Orignal, à quatre milles de distance. Il fallait, en été, traverser en canot, et en hiver sur la glace; et en été comme en hiver on était à la merci des éléments, sans compter qu'en automne et au printemps la communication était interrompue. De sorte que les gens du fort et les Sauvages qui campaient d'ordinaire à l'entour allaient se trouver exposés à de grands dangers, comme des brebis attaquées par le loup en l'absence du berger. D'un autre côté la chapelle de Saint-Joseph menaçait de tomber en ruines et il devenait nécessaire d'en construire une autre. Le Père Dupire me mit au courant de la situation. Il soutenait que si on bâtissait la nouvelle église sur l'île d'Orignal, la mission resterait là à perpétuité et que pour sauvegarder la foi de nos chrétiens il fallait la transporter au fort. Je ne crus pas avoir assez d'autorité pour approuver ce changement et nous en écrivîmes à Mgr Faraud.

Le Père Lecorre m'avait envoyé une lettre dans laquelle il me priait de hâter mon retour à la Providence, car il avait besoin de ses chiens. Le Père Dupire me déclara aussi qu'il ne pourrait pas nous garder plus longtemps, parce qu'il n'avait plus rien à nous donner à manger. La pêche et la chasse faisaient défaut. Le 17 février, après quelques jours de retraite, nous renouvelâmes nos voeux et partîmes de suite.

Veut-on se faire une idée du travail que les pêcheurs devaient s'imposer pour tendre leurs filets ou leurs hameçons, à ce moment? Nous en vîmes deux occupés à creuser un trou dans la glace. Ce trou avait déjà 7 pieds de profondeur et ils n'avaient pas encore atteint l'eau!

Nous traversâmes le Grand Lac des Esclaves du côté sud-sud-ouest, et la sixième journée nous vînmes camper à la pointe Saristo, sur le bord du Mackenzie, à 15 milles de la Providence. Le lendemain nous eûmes la plus violente tempête que j'aie vue. Nous arrivâmes cependant à la mission, malgré le vent qui déracinait ou cassait les arbres et qui renversait le moulin à vent qui servait à moudre l'orge. Tout l'hiver ce pauvre moulin était resté inactif faute de vent. Les Soeurs avaient épuisé leur farine d'orge; elles demandèrent au Père Lecorre quel saint elles devaient prier pour obtenir du vent. Le Père leur répondit: "Priez saint Zéphyrin." Mais, ajoutait Soeur Ward en me racontant cela, nous avons eu plus de confiance en saint Joseph. Et le Père Ladet de dire: "Vous avez prié trop fort et attiré la tempête!" Elle dura trois jours.

Les nouvelles nous arrivèrent avec le courrier de mars. Mgr Faraud nous annonçait que nos transports se feraient par l'entremise de la Cie de la Baie d'Hudson, laquelle ayant un *steamboat* sur le Mackenzie, un autre au lac Athabaska et un service de *scows* de Tawatinaw au Fort MacMurray, ne demandait pas mieux que de se charger de nos bagages. En conséquence, le lac La Biche ne nous étant plus nécessaire pour assurer nos approvisionnements, il l'avait remis à Mgr Grandin, évêque de Saint-Albert, auquel il appartenait de droit. Pour lui, sa santé ne lui permettant pas de revenir dans son vicariat, il demeurerait à Saint-Boniface, d'où il pensait pouvoir diriger nos missions. Il me désignait le Père Lefebvre, nouvellement arrivé avec le Père Falher, pour celui que je devais conduire chez les Esquimaux. Je partis de la Providence au commencement de juin, à bord du Wrigley, *steamboat* de la Compagnie qui allait à Good Hope. Le Père Lefebvre et moi, nous nous embarquâmes avec le Père Séguin qui, chaque printemps, se rendait à la petite rivière Rouge pour y donner la mission aux Loucheux.

Mais, que je dise un mot de la mission de Good Hope. Elle est située tout près du fort de ce nom, sur une côte assez élevée du Mackenzie, à droite en descendant, à quelques pas du cercle polaire. Le Père Grollier l'établit, je crois, en 1859. Il alla le premier visiter les Esquimaux et les Loucheux à la *rivière Plumée* (c'est ainsi que les Canadiens et les Métis traduisent *Peel's river*). Mgr Grandin lui mena le Père Séguin et le Frère Kearny en 1861. Je connaissais le Père Séguin, avec qui j'étais parti de France. Le Frère Kearney nous avait devancés dans ce pays. Il venait d'Irlande. Il avait étudié pour être prêtre, mais il craignit les responsabilités du sacerdoce et se fit Frère convers chez les Oblats. Il a passé soixante ans de sa vie à Good Hope, et cette mission lui doit en grande partie son état prospère. Le Père Grollier ne vécut pas longtemps. Il mourut le 4 juin 1864, et voulut être enterré à côté des Sauvages dans le cimetière, où j'allai prier sur sa tombe.

Le fort avait pour bourgeois un Canadien-Français, M. Gaudet, marié à une excellente dame, fille de la vieille Hoole du Fort de Liards, zélée comme sa mère pour la conversion des Sauvages. Il avait une nombreuse famille: 4 garçons et 4 filles; quelques Métis, engagés de la Compagnie, augmentaient le nombre des catholiques parlant français, si bien que le Père Séguin, venu de l'Auvergne, le Père Petitot, venu de la Provence, et le Père Giroux, venu de Montréal, se donnaient l'immense consolation de prêcher dans leur langue maternelle, surtout quand les Sauvages étaient presque tous retournés dans leurs forêts. Pensez donc, quelle joie d'entendre le doux parler de France au fond du Mackenzie, sous le cercle polaire! Et dans une église proprette et jolie que le Père Petitot avait décorée de peintures ravissantes! Le Frère Ancel, doué lui aussi d'un talent remarquable, avait complété cette église en faisant un magnifique autel, surmonté d'un superbe baldaquin où trônait une belle statue de la sainte Vierge, Notre-Dame de Bonne Espérance. Ajoutez à cela que la tribu des Peaux de Lièvres, à quelques exceptions près, était convertie et pratiquait fidèlement ses devoirs religieux, et vous conviendrez que cette mission était vraiment admirable.

Je ne me permis pas un long séjour à Good Hope, et nous partîmes, le Père Séguin, le Père Lefebvre et moi, pour la petite rivière Rouge d'abord et le Fort McPherson ensuite. Ce qui me charma dès la première journée c'était non seulement la beauté du Mackenzie mais encore et surtout la vue du soleil à minuit. Je devais jouir pendant près d'un mois de ce spectacle nouveau pour moi. Ce voyage eût été un enchantement continuel si des nuées de maringouins ne nous avaient harcelé sans relâche. Plus on va vers le nord et plus nombreux on les trouve. Quoiqu'il n'y eut pas de nuit, il fallait tout de même dormir. On débarquait alors, on faisait vite du feu et une épaisse boucane sur la grève, on faisait du thé, on mangeait un morceau de viande sèche en se débattant contre les myriades de maringouins qui nous couvraient les mains et le visage, entraient dans la bouche, le nez, dans les yeux et les oreilles.

Etendre nos couvertures sur le sable, planter quatre petits saules aux quatre coins, y attacher un moustiquaire sous lequel on se hâtait de s'abriter, tout cela se faisait au galop en écrasant une multitude de ces insectes par une friction rapide sur les endroits attaqués. Puis glissés sous le moustiquaire, enveloppés dans les couvertures, vous essayez de dormir, mais, hélas! vos ennemis sont entrés avec vous; et dehors, ils se rassemblent et tourbillonnent autour de vous avec un bruissement plein de menaces. Vous voulez patienter, vous vous couvrez la tête de vos couvertures, vous étouffez et vous vous découvrez pour respirer un moment, mais aussitôt vous vous sentez piqué et vous vous recouvrez de plus belle. Le sommeil s'enfuit, et, de guerre lasse, vous repliez votre lit, vous sautez dans l'esquif et vous poussez au large. La bande infernale, satisfaite de vous avoir chassé de terre, renonce à vous poursuivre au milieu du fleuve, mais il y a toujours quelques braves qui s'acharnent après vous et ne vous accordent ni paix ni trêve.

A la petite rivière Rouge le Père Séguin s'est bâti une maison. Nous y disons la messe, au milieu d'une fumée épaisse. C'est le seul moyen de tenir les maringouins à l'écart. Les Sauvages qui habitent ce pays appartiennent à la tribu des Loucheux, branche de la famille Déné. Ils occupent le bas Mackenzie, laissant aux Esquimaux une étroite lisière le long de la mer glaciale, et ils sont répandus dans l'Alaska, du haut en bas du Yukon. Ils ont reçu ce nom de Loucheux des Canadiens et des Métis, parce qu'ils ont les yeux bridés, comme les Chinois et les Japonais. Il est difficile de trouver de meilleurs chrétiens que ces pauvres Sauvages. Ils ont souffert persécution pour leur foi. J'ai dit que des bourgeois de la Compagnie avaient manifesté des intentions hostiles à nos missions du Mackenzie et d'accord avec leurs commis ils s'étaient engagés à refuser tout secours au prêtre catholique. C'est ainsi que le Père Grollier, venu malgré eux chez les Loucheux, se vit refuser même une bouchée de viande sèche, mais il avait un bout de rêt avec lequel il prit assez de poissons pour se faire vivre. Ces fanatiques allèrent plus loin encore. Comme ils avaient appelé un ministre protestant, ils voulurent lui assurer une clientèle en forçant les Sauvages, au Fort McPherson surtout, à venir assister à ses offices, les menaçant, s'ils allaient trouver le prêtre catholique, de ne leur donner ni poudre, ni balles, ni tabac, ni aucun objet dont ils pourraient avoir besoin. Malgré ces menaces, les Loucheux de la petite rivière Rouge et du bas Mackenzie, ayant vu le Père Grollier, s'attachèrent à lui, méprisèrent le ministre et les avantages matériels qu'il leur offrait. Grâce à l'intervention de Mgr Taché, les gouverneurs de la Compagnie ordonnèrent à leurs subordonnés de ne molester ni prêtres ni Sauvages au sujet de la religion. La persécution ouverte cessa, mais une lutte plus ou moins secrète n'a pas cessé d'exister.

Nous laissâmes le Père Séguin avec ses Loucheux. Il nous procura un canot et un bon guide pour nous conduire au Fort McPherson. La petite rivière Rouge n'est pas éloignée de la rivière Plumée (Peel's river). Une douzaine de milles seulement l'en sépare. Nous descendons le Mackenzie dont la largeur est si grande qu'on a peine à voir les rives opposées. A la pointe Séparation commence le delta, ou multiples branches, par où le fleuve déverse ses eaux dans la mer glaciale. Nous tournons sur la gauche pour entrer dans la rivière Plumée. Un bon Loucheux, dans un grand canot que sa famille remplit, nous aborde. Il s'accroche à nous pour nous donner la main, puis il m'arrache ma croix d'Oblat, la baise et avec elle bénit sa femme et ses enfants, la baise encore et me la remet. Je ne m'attendais pas à une telle manifestation de foi et de piété et j'eus là une preuve touchante de l'attachement de ces bons Sauvages à la religion catholique.

Le Père Séguin m'avait cité des exemples de leur fidélité aux lois de l'Eglise. Il avait prêché sur le jeûne et la pénitence et leur avait parlé du zèle des premiers chrétiens et des anachorètes qui passaient toute la journée sans manger et attendaient le coucher du soleil pour prendre leur unique repas. "Voyez, disait-il, quel courage, quelle ferveur!" Après l'instruction, un brave homme, s'adressant au Père: "Qu'est-ce que tu trouves de si admirable là-dedans? Je suis capable d'en faire autant — et tu le verras, la prochaine fois que tu nous ordonneras de jeûner." Or quelque temps après arrivent les Quatre-Temps de la Trinité et le Père les annonce en faisant son prône et rappelle la ferveur des premiers chrétiens. Notre homme se souvient aussi de sa promesse, et le mercredi suivant il se propose de tenir parole. Il ne mange ni le matin, ni à midi et attend l'heure du souper, qu'il voulait prendre après le coucher du soleil. Mais il n'avait pas songé qu'à cette époque, vers la moitié du mois de juin, le soleil ne se couche pas dans son pays! Il s'en aperçoit maintenant que la faim le tiraille. Il tient bon cependant jusqu'aux environs de dix heures, quand il voit le soleil disparaître derrière un nuage. "C'est tout comme s'il couchait, dit-il; profitons-en pour aller déjeuner." Cet original était celui-là même que le Père nous avait donné pour guide.

(*A suivre*)

PROPAGANDE

Liste de tracts, brochures et volumes que l'on peut se procurer au "Comité de Propagande LaVérendrye de l'A.C.J.C.", 38, avenue Provencher, St-Boniface:

BIBLIOTHEQUE DE L' "ACTION FRANCAISE"

"Almanach de la Langue Française": 1916 ....$ .30
1917 ....$ .15
1918 ....$ .15
1919 ....$ .20
1920 ....$ .20
"Pour l'Action Française": Abbé Lionel Groulx ....$ .10
"La Race Supérieure": R. P. L. Lalande, S.J. ....$ .10
"La Veillée des Berceaux": E. Montpetit ....$ .10
"La Valeur Economique du Français": Léon Lorrain ....$ .10
"Si Dollard Revenait": Abbé Lionel Groulx ....$ .10
"La Déportation des Acadiens": Henri d'Arles ....$ .10
"La mission de l'Université": Mgr G. Gauthier ....$ .10
"La Culture française": Henri d'Arles ....$ .10
"Refrains de Chez Nous" ....$ .10
"La langue gardienne de la foi": Henri Bourassa ....$ .25
"Pour la Défense de nos Lois Françaises": Antonio Perrault.$ .25
"Paul-Emile Lamarche": Oeuvre-hommage $1.00
"La Naissance d'une Race": Abbé Lionel Groulx ....$ .75
"Au service de la Tradition française": E. Montpetit $1.00
"Lendemain de conquête": Abbé Lionel Groulx ....$ .90
"Les Rapaillages": Abbé Lionel Groulx: Edition populaire....$ .25
"L'Exploit de Dollard": Abbé Faillon ....$ .10

DE "L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE", DE QUEBEC

"L'Eglise Catholique au Canada".$ .10
"L'Ecueil Démocratique": Mgr Paquet ....$ .10
"Manuel des franco-catholiques": L. Hacault ....$ .10
"Deux Grèves de l'Internationale"$ .05

DU SECRETARIAT DE L'A.C.J.C.

"Notre Jeunesse": Guy Vanier..$ .10
"Le Syndicalisme Catholique en Hollande": P.-J. Serrarens....$ .10
"L'Encyclique "Rerum Novarum" sur les conditions ouvrières...$ .15

DE LA SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTREAL

"Au Pays de l'Erable": Quatrième concours littéraire 1912 ....$ .80
"Album Lafontaine": Souvenir du 75me anniversaire ....$ .15
"Histoire Acadienne": Abbé Lionel Groulx ....$ .10

"LIGUE DE RALLIEMENT FRANCAIS EN AMERIQUE"

"La Langue Française et le Christianisme": Mgr Guertin ....$ .05
"Le Français dans le New-Hampshire": Abbé Henri Beaudé...$ .05
"La Reconstruction Sociale"....$ .05
"Nos légitimes aspirations" ....$ .05
"Des justes limites à l'action de l'Etat": Cardinal O'Connell ...$ .05

DE "L'OEUVRE DES TRACTS", DE MONTREAL

"L'Instruction Obligatoire" ....$ .0
"L'Ecole Obligatoire": Mgr L.-A. Paquet ....$ .0
"Le premier patron du Canada": R. P. Lecompte, S.J. ....$ .05
"Le Bon Journal": R. P. Marion, O.P. ....$.[illegible]
"Les Retraites fermées au Canada": R. P. Archambault, S.J...$ .05
"Le Dr Painchaud": C.-J. Magnan ....$ .0
"L'Eglise et l'Organisation Ouvrière": R. P. Archambault, S.J.$ .05
"Police! Police! A l'Ecole, les Enfants": R. P. ....$ .05
"Le Mouvement Ouvrier Catholi-
Pierre Homier ....$ .30
que au Canada": Omer Héroux.$.?
"Ecoles Canadiennes-Françaises": R. P. Adélard Dugré, S.J. ....$ .05
"Les Familles au Sacré-Coeur": R. P. J.-P. Archambault, S.J. ..$ .05
"Le Cinéma corrupteur": Euclide Lefebvre ....$ .05
"La première Semaine Sociale au Canada": R. P. Archambault, S.J. ....$ .05

DIVERS

"Le Canada Apostolique": Henri Bourassa: Edition de luxe...$ .50
"Syndicats Nationaux ou Internationaux?": Henri Bourassa ..$ .10
"La mission Jellicoe": Henri Bourassa ....$ .10
"La langue française au Canada":
"Le 10me anniversaire du Devoir"$ .35
"Le 10e anniversaire du "Devoir".$ .35
"La langue française au Canada":
"La langue française au Canada": J.-P. Tardivel ....$ .10
"Les Langues et les Nationalités": Un Sauvage ....$ .25
"Le bon français en affaires": Abbé Etienne Blanchard, P.S.S...$ .30
"2,000 mots bilingues par l'image": Abbé Blanchard, P.S.S. ..$ .30
"Histoire du Canada": Abbé Adélard Desrosiers et Camille Bertrand $1.65
"Ecoles Neutres et Programmes Scolaires": Mgr A. Béliveau...$ .05
"Le Capital et le Travail": Noël Bernier ....$ .10
"L'antidote contre la mauvaise presse": R. P. Bissonnette, O.P.$ .10
"Le Petit Monde": Louis Dupire.$ .20
"Silhouettes Paroissiales": R. P. Louis Lalande, S.J. ....$ .75
"Choses qui s'en vont": Frère Gilles, O.F.M. ....$ .25
"Sainte Jeanne d'Arc" ....$ .25
"L'Instruction obligatoire": R. P. Hermas Lalande, S.J. ....$ .40

BROCHURES ET LIVRES ANGLAIS

"The Clash": William Henry Moore $1.75
"Bridging the Chasm": Percival Morley $1.25
"Do the French-Canadians Speak Patois": L.-S. Dichard ....$ .05
"The Canadian Miracle" ....$ .05
"The Sheet Anchor" ....$ .05
"Ireland's Case": Seumas MacManus $1.00

Ces brochures seront expédiées franc de port sur réception du montant requis plus haut, mais strictement payable d'avance. Les chèques devront être faits au pair à Saint-Boniface, Manitoba. Adressez vos commandes au COMITE DE PROPAGANDE

LaVERENDRYE DE L'A.C.J.C.,
38, Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Manitoba.

L'acide d'estomac fait surir les aliments

Cause d'indigestion

L'expérience m'a appris que la plupart de ceux qui se plaignent de maux d'estomac et d'indigestion, possèdent des estomacs qui sont sains et vigoureux, déclare un spécialiste. Le véritable mal, cause de l'aigreur, des gaz, des brûlures, c'est l'excès d'acide dans l'estomac. Cet acide irrite les délicates parois de l'estomac, surit et fait fermenter les aliments avant qu'ils soient digérés.

En pareil cas on a besoin de digestifs artificiels. Mais ils ne donnent qu'un soulagement temporaire, ne suppriment pas la cause du mal et souvent nuisent beaucoup. Un meilleur système, si vous êtes souffrant après vos repas, c'est de prendre un verre d'eau chaude de magnésie faite d'une cuillerée à thé ou de quatre pastilles de bisurate de magnésie que vous pouvez obtenir de n'importe quel pharmacien de confiance. Ceci neutralisera l'acide, adoucira l'estomac et vous digérerez naturellement sans douleur. Essayez ceci quelques semaines et voyez si votre estomac ne s'en trouvera pas [illegible] pour tant mieux.

LES DONS DE ROCKFELLER

New-York, 30.—La fondation Rockfeller vient d'annoncer la répartition de $2,000,000 des $5,000,000 votés pour promouvoir les études médicales au Canada. Les largesses sont de deux [illegible] (édifices et dotations) d'institutions déjà établies; les autres consisteront en un revenu annuel pour d'autres institutions en voie de réorganisation.

Les allocations ont été ainsi réparties:

A l'Université McGill, Montréal, $1,000,000.

A l'Université de Toronto, $1,000,000.

A l'Université de Dalhousie, Halifax, $500,000.

A l'Université du Manitoba, Winnipeg, $500,000.

Les institutions en voie de réorganisation qui participeront au revenu des $2,000,000 restants sont: l'Université d'Alberta, Edmonton, (pour l'année 1920-21) $25,000; l'Université de Montréal (1920-21) $25,000. Ces deux catégories: les unes sont destinées à consolider et à accroître la richesse [illegible] allocations pourront être augmentées, si besoin en est. Les allocations provenant du revenu des deux millions précitées serviront à défrayer les dépenses courantes des facultés de médecine, à fonder des bourses et à promouvoir de toute façon les études médicales.

GRAND CONCOURS D'ABONNEMENTS

$6,000.00 de prix offerts absolument GRATUITEMENT

Par

LA "LIBERTE" ET LA "GAZETA KATOLICKA"

Le plus grand concours du genre organisé par un hebdomadaire au Canada

Un journal français dans toutes les familles français de l'Ouest

Au cours d'un grand concours d'abonnements qui durera huit semaines. — Ouvert aux dames et aux messieurs, aux gens mariés et aux célibataires — aux jeunes filles et jeunes gens entreprenants du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Il ne coûte rien d'essayer de gagner les prix de valeur offerte et vous n'avez rien à perdre. Tout participant au concours sera récompensé de ses efforts. Lisez avec soin cette annonce, puis découpez les coupons de cette page et envoyez-les nous pour vous-même ou pour votre ami.

Chevrolet Sedan "490" ou Baby Grand

Avec tous les accessoires. Valeur: $2,065. Premier grand prix

Voici comment gagner

1.—**Envoyez votre blanc de nomination.**
Il donne 5,000 votes.

2.—**Découpez le blanc de 50 votes gratuits.**
Recueillez tous ceux que vous pouvez obtenir et faites que vos amis les mettent de côté pour vous. Chaque blanc vaudra 50 votes.

3.—**Usez du livret de reçus.**
Dès que nous recevrons votre nomination nous vous enverrons un livret de reçus, de sorte que vous pourrez immédiatement prendre des abonnements. Chaque abonnement payé en avance donne droit au nombre de votes indiqué en regard.

4.—**Découpez le "Blanc de 1er abonnement"**
Ce blanc accompagné d'un paiement d'abonnement d'un an ou plus à la "Liberté" donne droit à 5,000 votes EXTRA—en outre du nombre ordinaire. Vous n'avez pas besoin d'être un abonné à la "Liberté" pour participer à ce concours.

5.—**Voyez vos amis.**
Faites abonner vos amis et vos connaissances. Organisez-les de façon qu'ils vous aident à obtenir des abonnements de vos amis.

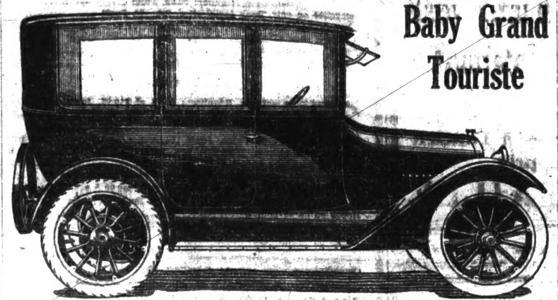
6.—**Servez-vous du téléphone.**
Appelez tous ceux que vous connaissez. Dites-leur que vous participez à ce concours et demandez leur appui.

7.—**Une fois en lice—demeurez-y.**
Ne perdez pas courage et ne permettez pas aux autres de vous décourager. Quelqu'un gagnera. Pourquoi ne serait-ce pas vous?

8.—**Renseignez-vous bien.**
Venez voir le Gérant du Concours, ou écrivez-lui, ou téléphonez-lui à 619, avenue McDermot, Winnipeg—Téléphone A 1816—A 1817.

N'oubliez pas que ceux qui n'auront pas l'heur de rapporter des prix auront toutefois l'avantage de retirer 15% de commission pour chaque piastre qu'ils auront rentrée depuis l'ouverture du concours. Il n'y aura donc aucun droit de lésé.

GRAND PRIX Chevrolet Sedan "490" ou Baby Grand Touriste



Ce type de Chevrolet, le char fermé, a été très apprécié par tous ceux qui ont eu l'avantage de s'en servir

Liste de prix

1.	Chevrolet Sedan ou Touriste	$2,095.00	10.	Montre-bracelet. Or	$35.00
2.	Chevrolet "490"	1,222.00	11.	Montre-bracelet. Or	35.00
3.	Piano	500.00	12.	Montre-bracelet. Or	35.00
4.	Ameublement de chambre à coucher	300.00	13.	Montre-bracelet. Argent	25.00
5.	Grafonola	230.00	14.	Montre-bracelet. Argent	25.00
6.	Bague	200.00	15.	Montre-bracelet. Argent	25.00
7.	Cabinet de cuisine	150.00	16.	Montre-bracelet. Argent	25.00
8.	Machine à coudre	103.00	17.	Pendentif	20.00
9.	Service d'argenterie	100.00	18.	Pendentif	20.00
			19.	Pendentif	20.00
			20.	Pendentif	20.00

Liste des votes et des taux d'abonnements

Un an d'abonnement à La Liberté, ou Gazeta Katolicka	$2.00	-	3,000 votes
Deux ans " " "	4.00	-	8,000 votes
Trois ans " " "	6.00	-	12,500 votes
Quatre ans " " "	8.00	-	18,000 votes
Cinq ans " " "	10.00	-	25,000 votes

Tous les abonnements sont payables d'avance

REGLEMENTS

1.—Ce concours commence officiellement le 7 décembre et durera huit semaines.

2.—Hommes, femmes et enfants de bonne réputation, résidant dans l'Ouest, peuvent participer à ce concours et concourir pour un des prix. La "Liberté" se réserve le droit de rejeter n'importe quelle nomination.

3.—Personne à l'emploi de la West Canada Publishing Co., éditeurs de la "Liberté", ne sera éligible dans ce concours. Il en sera de même des parents immédiats.

4.—Les gagnants des prix seront déterminés par les votes accrédités, les dits votes étant représentés par des bulletins émis contre abonnements et par des coupons découpés dans le journal.

5.—Il n'y a pas pour les candidats obligation de ne recruter des abonnements et des votes que dans leur district, mais ils peuvent le faire n'importe où au Canada et aux Etats-Unis.

6.—Toute demande de votes doit être accompagné de l'argent comptant pour les abonnements. Il ne sera faite aucune exception à cette règle. On accorde aux candidats le droit de percevoir les arrérages ainsi que les renouvellements et il leur sera accordé là-dessus le même nombre de votes que l'on accordera pour de nouveaux abonnemnts.

7.—Les votes sont gratuits. Demandez-les quand vous payez votre abonnement, autrement vous abandonnez tout droit à ce privilège. On n'accordera pas de votes sur des reçus de paiements antérieurs.

8.—On ne peut pas acheter de votes. Tout argent accepté durant ce concours et par ce concours doit représenter des abonnements. On n'acceptera pas d'abonnement de moins d'un an ni de plus de cinq ans en avance de l'abonnement actuel.

9.—Les votes ne sont pas transférables. Un candidat ne peut pas démissionner en faveur d'un autre. Si un candidat se retire, ses votes sont annulés. Il est aussi interdit à un candidat de donner ou transférer ses abonnements à un autre candidat. Le Gérant du Concours pourra à discrétion annuler les votes mérités par des abonnements ainsi transférés.

10.—Toute entente de la part de candidats au détriment d'un autre candidat ou de la "Liberté" est interdite. Tout candidat participant à une telle entente perd droit à tout prix ou toute commission.

11.—Tous les bulletins émis contre abonnements peuvent être tenus en réserve et remplis à la discrétion du candidat ou de l'abonné. Les coupons imprimés apparaissant dans chaque édition de la "Liberté" doivent être remplis avant l'échéance de la date qu'ils portent.

12.—En cas d'égalité entre concurrents pour un prix, un prix d'égale valeur sera accordé à chacun des concurrents.

13.—Les éditeurs ne reconnaîtront la validité d'aucunes déclarations ou promesses d'agents, de solliciteurs, de candidats s'écartant des règlements et déclarations parues dans la "Liberté".

14.—En cas d'erreurs typographiques ou autre, il est entendu que ni le Gérant du concours ni les éditeurs en seront responsables si ce n'est des corrections nécessaires à faire quand sera découverte l'erreur.

15.—Tout candidat dans ce concours est un agent autorisé de la "Liberté" et comme tel peut percevoir des arrérages et des abonnements en avance de abonnés actuels de même que des abonnés futurs.

16.—Il est bel et bien entendu et consenti que les candidats seront responsables de l'argent perçu et qu'ils feront pleine remise de cet argent au moins deux fois par semaine au Gérant du concours à la "Liberté".

17.—On accordera vingt prix en outre d'une commission en argent de 15% aux candidats en lice qui n'obtiendront pas de prix, mais il doit être bien clairement entendu que dans le cas où un candidat devient INACTIF, ne faisant pas chaque semaine remise d'argent, il sera à la discrétion du Gérant du concours de l'éliminer et de lui faire perdre par là tous droits à un prix ou à une commission.

18.—La "Liberté" se réserve le droit de modifier les règles de ce concours si cela est requis par les intérêts et des candidats et du journal.

19.—La "Liberté" garantit à tous les concurrents un traitement juste et impartial, mais s'il survenait quelque contestation, la décision des organisateurs sera finale et fera droit.

20.—En acceptant la mise en nomination, les candidats s'engagent à se soumettre à ces règlements.

Blanc de nomination

Servez-vous de ce blanc pour vous ou pour un ami. Remplissez-le tel qu'indiqué. Apportez-le vous-même ou envoyez-le par la poste au Directeur du Concours

Bon pour 5,000 votes gratis

Je mets en nomination

Adresse

Comme candidat dans le concours pour auto et prix de la Liberté. Veuillez envoyer livret de reçus et tous les renseignements.

Ce blanc donne droit à 5,000 votes gratuits. Tout concurrent n'aura droit qu'à une mise en nomination. Si on le demande, on tiendra secret le nom de celui qui mettra en nomination un concurrent.

Employez ces coupons
Ce sont votre début

Premier blanc d'abonnement

POUR VOUS AIDER A UN PROMPT DEBUT

Retournez ce blanc avec le paiement d'un abonnement, ancien ou nouveau, d'un an ou plus à la Liberté, et vous recevrez, en outre du nombre mensuel régulier de votes indiqué dans le cédule des votes,

5,000 votes gratuits.

Nom de l'abonné ....

Adresse ....

Nom du candidat ....

Ce blanc, accompagné du blanc de nomination et d'un abonnement, met un candidat en lice avec 11,000 votes ou plus.

SEULEMENT UN DE CES BLANCS ACCEPTE POUR CHAQUE CANDIDAT MIS EN NOMINATION

Employez ces coupons
Ce sont votre début

50 Votes Gratuits

Blanc

CONCOURS POUR AUTO ET PRIX

Doit être voté ou mis à la poste le ou avant le 21 décembre 1920

Nom ....

Adresse ....

Ces coupons vaudront 50 votes chacun, — vous pouvez en envoyer autant que vous en êtes capables, — s'ils sont dûment remplis et envoyés au Directeur du Concours de la Liberté le ou avant le jour d'échéance de la dite date. Ces blancs doivent être découpés et mis en un paquet ou dans une enveloppe avec le nombre de votes inscrit dessus.

SACRE-COEUR

Les élèves du Cours Commercial de l'école du Sacré-Coeur doivent être fières de leur première partie de cartes donnée mardi dernier. Bravo, Mesdemoiselles! vous avez su par vous-mêmes rendre cette soirée des plus agréables, tant par la partie concert que par le délicieux goûter. Aussi, la nombreuse assistance a su, par ses applaudissements, prouver toute sa satisfaction à Mesdemoiselles Oliva Lalonde, B. Thibault et Ph. Pélissier pour le piano, ainsi qu'à Mesdemoiselles J. Olivier et P. Pélissier pour le chant. Ce succès nous autorise à vous demander: Pour quand la deuxième?

Les premiers prix ont été gagnés par Mme E. Godin et M. N. Bruneau. Ceux de consolation par Mme S.-T. Kenzie et M. C. Loiselle.

La partie de cartes de mardi, 14 décembre, sera donnée sous les auspices de la Ligue du Sacré-Coeur.

* * *

Les jeunes artistes qui nous ont déjà fait passer de si agréables soirées au Sacré-Coeur et que nous aimons toujours entendre avec un nouveau plaisir, vont nous donner une représentation, vendredi soir, 10 décembre.

Leur dévouement inlassable pour venir en aide à notre école et leur grand désir de satisfaire tous les paroissiens et tous ceux qui s'intéressent à notre oeuvre, leur ont suggéré l'heureuse idée de donner une deuxième représentation le dimanche soir 12 décembre.

La raison de ces deux soirées c'est dû à ce que notre salle n'étant pas assez grande, tous ne pourraient y assister en une fois. Que ceux qui peuvent venir le vendredi en profitent pour être sûrs d'avoir de la place.

L'entrée sera gratuite les deux soirs. Il sera simplement fait une quête.

En donner le programme, c'est certainement assurer salle comble le vendredi et le dimanche:

1.—Ouverture—Duo de piano: Mlles Simone et Jeanne Couture.

2.—"Le Pater", drame en 1 acte de François Coppée. Personnages: Le Curé, Thomas Olivier; Jacques Leroux, Albert Hamel; Un officier, Oscar Charlebois; Rose, Mme Thérèse Thomassin; Zélie, Mme Joseph Lavoie; La voisine, Mme Louise Foster.

3.—Chant—"Berceuse", Augusta Holmès: Mlle Renée Castéla.

Entr'acte.

4.—"L'Assassin", comédie en 1 acte de Ed. About. Personnages: Alfred Ducamp, Jean-C. D'Auteuil; Lecoincheux, Louis-Ph. Thibault; Jean, Maurice Goulet; Un brigadier, M. Desjardins; Mme Bérard, Mlle Béatrice Olivier; Angélique, Mlle Adélia Patenaude.

5.—O Canada.

* * *

Baptêmes

Le 5 décembre. — Louis-Antoine-Joseph, fils de Charles Héroux et de Augustine Dugas. Parrain, Arthur Dugas; marraine, Doris Héroux.

Le 5 décembre. — Joseph-Léo-Apollinaire-Maurice Cyr, fils de Godefroy Cyr et de Joséphine Bureau. Parrain, Apollinaire Gauthier; marraine, Sophronia Morin.

Le 5 décembre. — Jeanne-Anita-Henriette Bédard, file de M. et Mme Henri Bédard. Parrain, M. Alfred Bédard; marraine, Mme Ed. Froy.

* * *

$1,000 A GAGNER

Le Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce de Sherbrooke, ayant obtenu l'autorisation civile et le haut patronage de Mgr LaRocque, est à rafler la somme de $1,000 qui sera donnée en un seul prix à l'heureux gagnant.

C'est par considération pour le noble but que poursuit l'association que nous avons le généreux concours des autorités civiles et religieuses et c'est probablement pour la même raison que le public s'empresse de retenir ses billets.

Nous en avons encore beaucoup à vendre cependant, et plus vite ils seront vendus, plus la date de la râfle sera rapprochée.

Les billets se vendent $1.00 ou 6 billets pour $5.00.

On peut se procurer des billets de tous les Voyageurs canadiens-français de Sherbrooke, de nos dames organisatrices: Mlles J. Thivierge, 207, rue London, Sherbrooke, P. Q., et Mlle E. Couture, 38, Gillespie, Sherbrooke, P. Q. Aux commandes par malle, l'on voudra bien inclure un timbre de 3 sous.

Toutes demandes de renseignements recevront une réponse immédiate et pourront être adressées au président du Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce, 207, rue London, Sherbrooke, P. Q.

Magnifique seance:- dramatique et musicale à la salle du Sacré-Coeur de Winnipeg-Le Pater de François Coppée-Une désopilante comédie-L'Assassin-Vendredi soir et le dimanche soir le 10 et 12-Entrée libre-on se contentera d'une collecte-Venez en foule.